

au fil du temps

■ MÉMOIRES DE LA COMMUNE DE SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE

N°10 DÉCEMBRE 2011



Marteau à rhabiller les meules.



*Recette pour les marqueteurs de moulins
une demi livre de graisse
une demi livre de Suie de Moulin
un litre d'urine, un verre de
Rémoigne, un verre de Suie
de bois
Faire bouillir le tout Ensemble
traverse dans la traverse une
fois la pointe du marqueteur, le
prescher et ensuite à l'eau*

La "recette" du meunier de la Sagesse.

La Sèvre nantaise et ses moulins

à Saint-Laurent-sur-Sèvre



SOMMAIRE



La Sèvre Nantaise et ses moulins à Saint-Laurent-sur-Sèvre

Introduction Page 1

Première partie Pages 2 à 8

La Sèvre Nantaise

Seconde partie Pages 9 à 56

Les moulins à Saint-Laurent-sur-Sèvre

Moulin de Plassard
Moulin d'Encrevier
Moulins de Roger
Moulin de Bodet (amont)
Moulin de Bodet (aval)
Moulin de la Sagesse
Moulin de la Cour de Saint-Laurent
Moulin de Chaussac
Moulins de Milvin
Moulin de Charruau
Moulin de Buchet
Moulin Antoine
Moulin d'Étourneau
Moulin de Barbin



Sources iconographiques :

Documents privés, photos Studio Vigneron (photos prises en 1988), photos B. Raymond et O. Raymond.
Ce travail de mise en mémoire des moulins de Saint-Laurent-sur-Sèvre est l'approfondissement d'un travail plus global concernant les 141 sites hydrauliques de la Sèvre Nantaise, initié en partenariat avec l'Association de la Sèvre Nantaise et ses affluents.

Les frais d'édition et de diffusion sont pris en charge par la municipalité de Saint-Laurent-sur-Sèvre.

INTRODUCTION

Sur l'ensemble du territoire de la commune de Saint-Laurent-sur-Sèvre, 14 moulins ont jalonné le parcours de la Sèvre Nantaise, de celui de Plassard à celui de Barbin : en moyenne un tous les 300 mètres. On aurait pu en ajouter deux autres, situés sur ce parcours, mais qui sont de communes voisines : Charbonneau, de La Chapelle-Largeau, et le Domaine, de Saint-Hilaire-de-Mortagne. Cependant, il faut préciser que les moulins de la rive droite n'ont pas toujours fait partie de la paroisse puis de la commune de Saint-Laurent. Jusqu'au début du 19^e siècle, tout le territoire actuellement saint-laurentais de cette rive droite composait ce que l'on appelait « l'enclave de Treize-Vents ». Une ordonnance royale du 22 mars 1833 mit fin à cette situation. Et les moulins de Bodet, ceux de Chaussac, Charruau, Buchet et Antoine intégrèrent alors la commune de Saint-Laurent.

Pour les Saint-Laurentais, comme pour tout habitant des alentours de la Sèvre, ces moulins étaient le lieu de convergence de beaucoup d'activités économiques locales. Les céréales cultivées par les paysans étaient converties au moulin en farine panifiable. Les éleveurs de moutons produisaient la laine transformée par le tisserand ; mais la pièce tissée ne pouvait devenir vêtement que si elle passait préalablement au moulin à foulon. Les vêtements usés de lin et de chanvre collectés par les chiffonniers devenaient support d'écriture au moulin à papier. La peau de l'animal tué pour sa viande ne se transformait en cuir imputrescible qu'après avoir été longuement tannée, grâce aux écorces séchées de jeunes chênes, pulvérisées au moulin à tan...

Découvrons donc l'histoire de ces moulins et de leur destination. Et si la présentation chronologique (sans prétention de totale exhaustivité) de ceux qui y ont œuvré peut apparaître fastidieuse (mais nécessaire pour l'histoire des familles), on peut aller plus plaisamment vers ces « tranches de vie », tellement signifiantes des modes d'existence d'un passé révolu.

Bernard RAYMOND

Histoire et Patrimoine de Saint-Laurent-sur-Sèvre

N.B. Indication au lecteur :

Victor Mathurin BUREAU (26.11.1822 - 7.05.1890)

(1) ♂ (11.07.1854) Suzanne YOU († 21.02.1861)

(2) ♂ (26.04.1871) Marie Jeanne YOU (née le 9.09.1820)

Cette information se lit de la façon suivante : Victor Mathurin BUREAU, né le 26 novembre 1822 et décédé le 7 mai 1890, s'est marié en premières noces le 11 juillet 1854 avec Suzanne YOU (décédée le 21 février 1861), puis en secondes noces, le 26 avril 1871, avec Marie Jeanne YOU (née le 9 septembre 1820).

La Sèvre Nantaise

La Sèvre Nantaise est un affluent de la rive gauche de la Loire. Elle prend sa source, ou plutôt ses sources, en Deux-Sèvres, sur les hauteurs de Gâtine. Celle de son bras principal se situe en amont de l'étang de l'Archerie, sur la commune du Beugnon, à une altitude de 215 mètres. Sur les quelque 136 kilomètres de son parcours, la Sèvre traverse ou longe quatre départements (Deux-Sèvres, Vendée, Maine-et-Loire, Loire-Atlantique), avant de parvenir à sa confluence avec la Loire à Rezé.



Doc. ibsn

Ses eaux, d'abord calmes, serpentent au milieu de vastes prairies. Puis elles empruntent, à partir de Treize-Vents, une succession de pittoresques défilés aux rochers surplombants, alternant avec des vallées plus larges. A partir de Clisson, la rivière redevient calme. Alimentée successivement par ses trois principaux affluents - la Moine, la Sanguèze, la Maine - elle s'élargit et devient navigable de Monnières à Nantes, sur une longueur d'environ 22 kilomètres, grâce à la retenue de la Chaussée des Moines de Vertou et à son écluse, et au barrage de Pont-Rousseau.

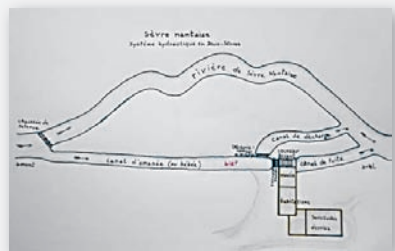
Sous l'Ancien Régime, cette rivière servit naturellement de frontière à trois provinces : le Poitou, l'Anjou, la Bretagne. D'ailleurs, certaines communes riveraines bénéficièrent économiquement de ce statut privilégié de « marches séparantes ». Cela explique également l'implantation sur ses rives des puissantes forteresses médiévales de Mortagne, Tiffauges et Clisson, sans oublier celle de Mallièvre.

L'aménagement des sites hydrauliques

2

Parce qu'elle a une déclivité régulière dans la majeure partie de son parcours, et un débit suffisant, la Sèvre est une remarquable pourvoyeuse d'énergie. De plus, elle possède des berges assez aisément accessibles, du moins par les mules et les chariots.

Pour ces raisons, on a cherché, probablement dès la seconde moitié du 11^e siècle et peut-être avant (mais aucun écrit connu ne permet de le confirmer), à utiliser la force sauvage de cette rivière.



Sur près de 130 kilomètres, du premier moulin, sur la commune de Vernoux-en-Gâtine, au dernier, à Vertou, on peut dénombrer environ 141 sites hydrauliques aménagés par l'homme au cours des siècles.

Ce qui est remarquable, c'est que la configuration de chaque site a donné lieu à une adaptation pragmatique dont les résultats témoignent de l'ingéniosité déployée et du travail accompli.

Tout d'abord, dans les Deux-Sèvres, où la déclivité de la rivière est plus faible, le second moulin (Grand Moulin, de Vernoux-en-Gâtine) se situe sur la chaussée d'un étang alimenté par la source principale de la Sèvre. Cependant, la plupart des moulins sont implantés sur un canal d'amenée (dénommé hébée), de longueur variable et généralement plus rectiligne, creusé de main d'homme, en parallèle au cours sinueux de la Sèvre. Ainsi l'eau, dérivée loin en amont par un déversoir, permet de créer une chute d'eau de puissance suffisante pour faire tourner la roue hydraulique ; cette eau est ensuite ramenée à la rivière par un canal de fuite.

A partir de Treize-Vents et jusqu'à Monnières, les moulins sont construits sur les berges de la rivière ou sur un îlot, directement dans le prolongement des chaussées. Celles-ci forment, de palier en palier, un véritable escalier d'eau, échelonné de manière irrégulière selon la déclivité. Ces chaussées servent de déversoir lors des grandes eaux ou de réservoir pour retenir les basses eaux.



Parcours de la Sèvre Nantaise en Poitou et en Bretagne.
Anonyme, 17^e ou 18^e siècle (doc. privé)

Une chaussée pourrait se définir comme un barrage situé en un lieu propice présentant parfois une chute naturelle, ou s'appuyant sur un ensemble de rochers préexistants. L'ouvrage est en terre glaise bien tassée ou en chaux et revêtu d'un parement maçonné en gros moellons, au versant aval en pente douce ; le versant amont, plus accentué verticalement, est orienté pour diriger le courant vers la voie d'eau où tourne la roue hydraulique.

Au cours du second tiers du 19^e siècle, de 1830 à 1870, les chaussées de la Sèvre furent réglementées, souvent à la suite de plaintes adressées en Préfecture. Un ingénieur des Ponts et Chaussées déterminait à l'aide de deux repères fixes le niveau de crête autorisé. En effet, l'eau de l'étang ainsi constitué par la chaussée reprofilée ne devait pas noyer la plus basse roue du moulin amont, ce qui l'aurait empêché de tourner efficacement. Les vannes de régulation des eaux, ou « portage », furent alors établies lorsqu'elles n'existaient pas ou recalibrées à cette occasion lorsqu'elles existaient. Et il y en avait déjà au 16^e siècle.

Enfin si, comme on l'a déjà indiqué, on peut considérer qu'il y a 141 sites hydrauliques, on ne compte que 124 chaussées car, en aval de Saint-Laurent-sur-Sèvre, 17 chaussées sont bipolaires, c'est-à-dire que, pour une même chaussée, il y avait une implantation de moulins sur les deux rives.

Ces moulins pouvaient d'ailleurs soit porter le même nom :

Exemple : Gaumier, rive droite (Gétigné)
et Gaumier, rive gauche (Cugand)
Nid d'Oie, rive droite (Clisson)
et Nid d'Oie, rive gauche (Clisson)

...soit porter des noms différents :

Exemple : Moulin Antoine, rive droite (Saint-Laurent-sur-Sèvre)
et Étourneau, rive gauche (Saint-Laurent-sur-Sèvre)
Moulin-Neuf, rive droite (Gétigné)
et la Grenotière, rive gauche (Cugand) .

Les moulins

Venons-en maintenant aux moulins eux-mêmes.

Pour tout un chacun, l'antique moulin des bords de Sèvre est un bâtiment modeste abritant et protégeant des crues une chambre d'eau, avec un coursier - ou voie d'eau - étroit (60 cm) et profond. À l'entrée du coursier, il y a une pelle qui distribue l'eau nécessaire pour actionner une, deux, et même trois roues à palettes successives. Ces roues - appelées roues à aubes ou à palettes - sont dites « en-dessous » : elles tournent par la seule poussée de l'eau sur les palettes. La roue est l'élément moteur du moulin.

À côté de la chambre d'eau et souvent séparée d'elle par un mur de refend (sauf pour la plupart des moulins à foulon), il y a une pièce plus vaste où se trouve, selon le nombre de roues, un, deux ou trois systèmes-machines : mécanisme de transmission du mouvement rotatif et machine elle-même.

Si, généralement, il y a un moulin avec une ou deux voies d'eau, sur chaque site hydraulique, il n'est pas rare non plus d'en trouver deux, voire trois, contigus ou séparés, chacun ayant son propre coursier et bien souvent un propriétaire différent...

Exemple : les moulins de Roger (Saint-Laurent-sur-Sèvre)
les moulins de Bapaume (La Bruffière)
les moulins de Rousselin (Boussay).

Cependant, le terme « moulin » n'a pas ce seul sens, qu'on pourrait qualifier d'architectural. Dans les textes anciens - du 15^e au 19^e siècle - il peut désigner également l'unité de base roue / système-

machine. Ainsi, sur le site Foulonnier de Barbin (Saint-Laurent-sur-Sèvre), il y avait deux coursiers dans le même bâtiment, sous le même toit. L'un des coursiers avait deux roues actionnant chacune une pile à fouler ; et l'autre coursier, trois roues et donc trois piles à fouler.

Et ces unités de base, roue / pile à fouler, s'appelaient :

- **sur le petit coursier** : Moulin de la Tondoire ou Grand Moulin ; Moulin de Derrière ;
(ou « *auvent* »)
- **sur le grand coursier** : Moulin de Devant ou Moulin du Portage ; Moulin du Saut du Milieu ou Petit Moulin ; Moulin de Derrière.

Quoiqu'il en soit de cette imprécision sémantique, la finalité d'un moulin, c'est de permettre à l'homme d'utiliser l'énergie naturelle de l'eau, pour faire fonctionner des systèmes-machines divers et assez aisément interchangeables : paire de meules, pile de foulon, batterie de piles de papeterie, etc.

En ce qui concerne la Sèvre Nantaise, ce qui est remarquable, c'est non seulement la densité mais aussi la grande diversité d'usage de ses moulins, surtout dans la partie allant de Treize-Vents à Clisson :

- **moulins à farine**, Les plus nombreux. Le moindre moulin à grain avait deux paires de meules : l'une à seigle, l'autre à froment.
- **moulins à papier**, dont les maillets ferrés broyaient et malaxaient les vieux chiffons pour les transformer en pâte à papier. Il y eut vingt-sept sites papetiers, permanents ou temporaires.
- **moulins à foulon**, encore appelés moulins à drap - pour le dégraissage et le feutrage des tissus de laine, grâce à des maillets non ferrés. Il y eut 45 sites foulonniers, soit près du tiers de l'ensemble des sites hydrauliques de la Sèvre Nantaise ; certains uniquement foulonniers (11 ou 12), d'autres temporairement ou partiellement.
- **moulins « à chardon »**, au 19^e siècle : sortes de tambours recouverts de cardères, destinés à l'opération de « lainage » de ces mêmes tissus de laine après leur passage au foulon.
exemple : à Roger et à Barbin (Saint-Laurent-sur-Sèvre).
- **moulin à teiller**, pour débarrasser, après rouissage et séchage, la fibre de lin ou de chanvre de sa gangue ligneuse et gommeuse :
exemple : Roger (Saint-Laurent-sur-Sèvre).
- **moulin à « laver les toiles »**, pour la blanchisserie ou la teinture.
exemple : Chaussac (Saint-Laurent-sur-Sèvre) au 18^e siècle.
- **moulins à tan**, dont les maillets ferrés pulvérisaient les écorces de chêne séchées, servant au tannage des peaux.
exemple : Romaine (Mortagne-sur-Sèvre) et Nid d'Oie (Clisson).
- **moulin à chamoiser les peaux**, tannage des peaux d'animaux (moutons, chèvres...) pour les rendre souples et moelleuses, qui se fait (après débouillage, effleurage et écharnage) par aspersion, côté chair, d'huiles de poissons, et passage sous les maillets non ferrés du moulin :
exemple : Bas-Hucheloup (Cugand) au 19^e siècle.
- **moulins à poudre**, pour écraser et malaxer le charbon de bois, le soufre et le salpêtre (probablement meule tournante verticale) :
exemple : quelques moulins autour de Mortagne pendant la « Guerre de Vendée ».
- **moulin à scier et fendre le bois** :
exemple : Persimon (Gétigné) : fabrique d'allumettes au 19^e siècle.
- **moulins à battre le trèfle** :
exemple : Vaudoré (Saint-Jouin-de-Milly), fin 19^e siècle.
- **moulin à huile et à broyer** le poivre et les produits pharmaceutiques (meule tournante verticale) :
exemple : Nid d'Oie (Clisson), fin 19^e siècle.
- Quant aux sites de la Forge et de l'Arsenal, leur nom indique clairement leur finalité. Avec les rebuts de la fonderie nantaise et la ferraille de récupération, on y produisait des fils de fer, du fer plat en barre, des chevilles de navire et des pivots de moulins à sucre exportés aux

Amériques. On peut y voir, à la fin du 18^e siècle, l'amorce de l'évolution industrielle de certains sites, qui s'amplifiera au siècle suivant.

En conséquence, il n'est pas étonnant que de gros villages, éloignés des bourgs, se soient implantés sur les bords de la Sèvre Nantaise, autour des moulins.

S'y côtoyaient maîtres et garçons meuniers, foulonniers, fabricants d'étoffes, teinturiers, tisserands et filandières, cardeurs et apprêteurs d'étoffes, marchands de draps, menuisiers-amouleurs (spécialistes de la mécanique des moulins), papetiers et salleronnes, chiffonniers (au 17^e siècle, on écrivait « amasseurs de guenilles »), petits bordiers, voituriers ou patachiers qui approvisionnaient en tissus les foires les plus proches, principalement celle de Fontenay ou de Niort, ou les ports de La Rochelle ou de Nantes... sans compter les cohortes de muletiers bretons qui, à certaines périodes de l'année, prenaient livraison des rames de papier ou des ballots de tissus pour les acheminer vers les célèbres foires de Guibray (près de Falaise) et de Caen, et même de la lointaine Beaucaire.

Enfin, la présence de plusieurs moulins sur une même chaussée, ou bien la proximité des moulins aval / amont, était souvent occasion de conflits entre leurs exploitants. Pour les uns, il s'agissait d'exiger la répartition équitable des eaux sur chaque coursier, selon les conventions ancestrales. Pour les autres, il ne fallait pas que la chaussée aval soit frauduleusement rehaussée par des planches ou des pierres mêlées de mottes de terre, au risque de noyer la roue du moulin amont. Les archives départementales témoignent de ces nombreuses plaintes adressées au Préfet.

L'industrialisation des bords de Sèvre au cours du 19^e siècle

Innovations techniques, extension géographique de la quête de matière première et de débouchés et bien sûr puissants moyens financiers d'investissement sont les ingrédients nécessaires du développement industriel.

Durablement retardé par rapport à d'autres régions de France à cause de la guerre civile de la période révolutionnaire - prolongée par les guerres napoléoniennes - cet essor industriel des bords de Sèvre put malgré tout se faire grâce à la bourgeoisie nantaise et, dans une moindre mesure, choletaise .

Cette industrialisation, portant essentiellement sur le travail du textile, du papier et des peaux, s'est appuyée sur un savoir-faire ancestral, mais en le révolutionnant profondément.

De vastes bâtiments sont édifiés. Des machines toujours plus puissantes y sont installées, souvent importées d'Angleterre. Les industriels n'hésitent pas à faire venir un personnel qualifié d'encadrement d'autres régions déjà industrialisées, et même de l'étranger (en particulier d'Angleterre, pour l'installation et la mise en route des nouvelles machines). Paul Chéguillaume, qui possède trois usines sur la Sèvre - la filature de laine de La Forge, la fabrique d'apprêts pour les étoffes de l'Arsenal, la filature de coton de la Feuillée - envoie en 1851 le jeune Louis Mérand, fils de l'un de ses collaborateurs, étudier attentivement et consigner scrupuleusement tous les procédés de fabrication qu'il pourra observer dans les régions d'Elbeuf, de Rouen et de Reims. Du véritable espionnage industriel.

L'autre grande préoccupation de ces industriels est de trouver les sources d'énergie suffisantes pour accompagner la croissance de leurs usines. Ils sollicitent du Préfet l'autorisation de rehausser le niveau légal des chaussées, n'hésitant pas à utiliser le chantage aux emplois. Ils rachètent systématiquement les moulins en amont de leurs usines pour mettre fin aux protestations légitimes de leurs propriétaires lorsque les chaussées de ces usines sont illégalement rehaussées par des planches. Mais tout cela n'est pas suffisant. Les anciennes roues hydrauliques étroites (60 cm de large) sont remplacées par des roues à armature métallique bien plus larges et plus puissantes de type Poncelet ou Sagebien, puis par des turbines encore plus performantes. Et pour pallier l'insuffisance des eaux en période estivale, des moteurs à vapeur sont installés : sur chaque site industriel s'élèvent une, deux... et même quatre hautes cheminées, comme à la papeterie d'Antière à Cugand. Enfin, au début du 20^e siècle, quelques-uns de ces moulins préalablement rachetés, proches des usines, sont équipés de turbine, dynamo et autres alternateurs et accumulateurs, afin de produire l'électricité transportée par câble aérien, nécessaire à leur éclairage.

Pour nous en tenir aux seules filatures dont certaines, au cours de leur développement, s'ajointront un tissage et des ateliers d'apprêt, la chronologie de leur implantation montre à l'évidence la progression de l'industrialisation de la Sèvre Nantaise.

Et, malheureusement, on pourrait aussi doubler cette chronologie par une autre qui montrerait les étapes, pour certaines très rapides, de leur déclin :

Dates d'implantation	Dates de fermeture / évolution
1822 Les Ronces (le Pallet)	1844
1824 Galard (Le Longeron)	1983... continue tissage et commercialisation
1826 Filature du Château (Clisson)	1990
1827 Angreviers (Gorges)	1837 , faible reprise de 1850 à 1890, puis tannerie
1828 Fouques / La Forge (Gétigné)	1901 , puis apprêt d'étoffes à partir de 1910
1831 La Vialière (Largeasse)	1884
1832 L'Arsenal (Gétigné)	à partir de 1857 : tissages, apprêts...
1839 Haut-Hucheloup (Cugand)	à partir de 1936 : feutres de pantoufles... jusqu'en 1985
1840 La Feuillée (Gétigné)	1896 , puis tannerie / chamoiserie
1840 Fleuriais (Mortagne-sur-Sèvre)	en 1863 , transformation de la filature en tissage et apprêts, (blanchisserie) jusqu'en 1954
1852 Grand-Gaumier (Gétigné)	usine d'effilochage de « laine renaissance » jusque vers 1940
1855 La Cendrosière (La Verrie)	travail du lin, jute, chanvre jusqu'en 1954
1860 Grand-Moulin (Les Épesses)	1960

6

On pourrait faire des listes semblables pour les tissages, les blanchisseries, les papeteries, les tanneries et chamoiseries.

Autres données significatives de l'importance de cette industrialisation : en 1896, parmi les six plus grandes entreprises de Vendée employant plus de cent ouvriers, quatre se situent sur la Sèvre :

- la papeterie d'Antière à Cugand
(Cette papeterie emploiera jusqu'à 650 personnes, en 1923, dix ans avant sa fermeture.)
- le tissage et blanchisserie de Fleuriais à Mortagne
- la filature d'Hucheloup à Cugand
- la blanchisserie Saint-Joseph à Saint-Laurent.

Ajoutons enfin que la présence de ces nombreuses usines, outre le problème de l'usage des eaux, va occasionner de nouvelles plaintes. Les papeteries surtout, mais aussi les blanchisseries, seront accusées de « corruption » ou « d'empoisonnement » des eaux. Pour pallier cette pollution récurrente, dénoncée particulièrement par les foulonniers (qui voient leurs tissus tachés) et les sociétés de pêche (qui observent les poissons crevés), les industriels auront l'obligation de créer des bassins de décantation et d'épuration des eaux de rejet.

Et qu'en est-il de la meunerie, principale activité traditionnelle de la Sèvre ?

Elle a su perdurer, mais là aussi en se modernisant. Les meuniers qui n'ont pas eu l'audace et les moyens d'investir ont vu leur activité cesser progressivement ...

Dès le milieu du 19^e siècle, on parle alors de minoterie. Les bâtiments adoptent le système étagé dit « à l'anglaise ». La première innovation technique est celle du beffroi dont le rouet de volée permet d'entraîner, à la fois ou séparément, deux, trois, voire quatre paires de meules. Pour cela, il faut une

nouvelle roue plus puissante de type Poncelet ou Sagebien et donc restructurer le coursier. Puis viendront les turbines, plus puissantes encore.

À la fin du 19^e siècle, nouvelle révolution technique devenant argument publicitaire. Les antiques meules sont peu à peu remplacées par des machines à cylindres : cylindres cannelés pour les broyeurs, cylindres lisses pour les convertisseurs. Les bluteries font place aux plansichters. Apparaissent également les trieurs, épierreurs, élimineurs d'ail, sasseurs, laveuses, etc. Et le mouvement circulaire de la roue ou de la turbine est transmis par arbre de couche avec poulies et courroies. De même, le transfert des céréales, farine ou son, est fait par vis sans fin et courroies à godets, puis par aspiration.

Enfin, pour assurer toute l'année la continuité de la mouture, des moteurs supplétifs relaient l'insuffisance des eaux en période estivale : après les moteurs à vapeur, ce sont les moteurs à gaz pauvre, les moteurs diesel, enfin les moteurs électriques.

Et, avec l'électricité, la capricieuse énergie hydraulique devient de plus en plus obsolète. Place au rendement et à la rentabilité.

A ce jeu - et malgré des tentatives de diversification par la fabrication et la commercialisation de farines animales - très peu de minoteries ont survécu.

Aujourd'hui, certains moulins et usines de la Sèvre Nantaise sont irrémédiablement en ruines ; d'autres deviennent d'agréables résidences, des cafés, restaurants, chambres d'hôtes ou hôtels, voire des lieux culturels. Les sites des usines abandonnées doivent parfois être dépollués, avant reconversion ou effacement de ces friches industrielles. Le tourisme est en effet devenu la nouvelle richesse économique de la Sèvre.

Certaines chaussées, fortement dégradées, ont été restaurées, voire reconstruites, à la fin du 20^e siècle. Des « clapets » (vannes métalliques semi-automatiques) ont été posés.

Mais de telles pratiques ont été remises en cause en l'an 2000 par la directive cadre européenne sur l'eau des rivières, réaffirmée dans les « lois Grenelle de l'environnement » (3 août 2009, 5 juin 2010). Le nouvel objectif est d'atteindre le bon état écologique des cours d'eau en 2015. Pour cela, il faut supprimer le plus possible toute stagnation permanente des eaux qui favorise l'envasement du lit de la rivière et en conséquence l'appauvrissement de l'écosystème et, plus encore en période estivale, l'eutrophisation et la prolifération de cyanobactéries toxiques.

Le nouveau mot d'ordre est « laissons couler la rivière ». Seules certaines chaussées ayant forte valeur patrimoniale seraient conservées et entretenues, à condition que les pelles soient régulièrement levées, surtout l'hiver, pour empêcher l'envasement. Les autres seraient abandonnées à leur évolution naturelle, voire partiellement ou totalement déconstruites.

Ainsi va la vie ! Et celle de notre belle Sèvre Nantaise...

Bernard RAYMOND



Reconstruction en 1989 de la chaussée d'Étourneau - Avant



Pendant



Paysages de Sèvre - vers 1920 -

BIBLIOGRAPHIE

- La Gâtine et Largeasse, Adrien Violeau, 1957.
- Moncoutant en cartes postales anciennes, Gilles Pétraud, 1996.
- Nouvelles de la Sèvre, Noël Piétri, illustrations de Dominique Piétri, 2003.
- Le Pays du Bocage, Maurice Poignat, 1986.
- Brétignolles, Cerizay, Combrand, Le Pin, Montravers en cartes postales et photos anciennes, Michel Chatry, René-Paul Fazilleau et Alain Giret, 1999.
- Petite histoire de Montravers, Jules Gabilly, 1910.
- Vieilles pierres et chemin d'eau en Vendée, Jean-Pierre Leclère, 2002.
- De fil en aiguille, n°12, art. de R. Le Penuzic, 1993.
- Histoire de Saint-Laurent-sur-Sèvre, Bernard Raymond, Noël Roul, 1987.
- Mémoires en images. Saint-Laurent-sur-Sèvre, Mortagne et les environs, Bernard Raymond, 1999.
- Mémoires en images. La Sèvre Nantaise, Bernard Raymond, éd. Alan Sutton; 2004.
- Moulins à papier, Papeteries de la Sèvre Nantaise, Bernard Raymond, éd. Mémo, 2011.
- Mortagne-sur-Sèvre, 1940 - 1990, Roger Merlet, 1992.
- L'histoire du Pays de Mortagne, t.I et t.II, Maryvonne Ménard, 1986 et 1988.
- Lieux-dits de Mortagne (4 fascicules publiés), J.P. Bregeon.
- La Verrie, bourg vendéen, Henri-Victor Mallard, 1992.
- La Vendée ouvrière, Florence Regourd, 1981.
- La Bruffière au fil du temps... (ouvrage collectif), 2001.
- Cugand, pages d'histoire, Louis Delhommeau, 1989.
- Gétigné, ma petite patrie, Joseph Le Guyader, 1993.
- Mémoire en images. Le Pays de Clisson, Françoise Cazaux, 1998.
- Clisson. « Pour ce qu'il me plaist », Gisèle Coulon-Lumeau, Jean-Noël Ripoche, 2000.
- Clisson ou le retour d'Italie, pp. 241 à 262, Benoît Dufournier, 1990.
- Mémoire en images. Vertou, Vertou au Fil des Temps, 2002.
- Regards sur Vertou, Vertou au Fil des Temps (7 fascicules parus).
- Mémoire en images. Rezé (t.I et t.II), Yann Vince, 1998 et 2001.
- Pont-Rousseau en Rezé, Xavier Nerrière et Christophe Patillon, 2002 et...
- 303, n°3, pp. 114 à 235, Benoît Dufournier, 1984.
- La Sèvre Nantaise : Mémoire industrielle et qualité de l'eau, Claudine Borrel, chargée de mission Patrimoine, mars 2011.



vers 1950 - en aval de Milvin
(remarquer la végétation dans le lit de la Sèvre)

Moulin de Plassard

Plassart

Première mention connue du site hydraulique : 1575

Résumé de l'histoire

Le site hydraulique de Plassard existe au moins depuis le 16^{ème} siècle. Il a été moulin à farine de l'origine jusqu'à la fin de son activité économique (en 1901-1902). Mais, aux 17^{ème} et 18^{ème} siècles, au moins une roue hydraulique actionnait une ou deux piles à maillets utilisées par des foulonniers pour apprêter le drap de laine (dégraissage et feutrage). La configuration du bâti nous rappelle également la courte présence d'une activité papetière au cours de la première moitié du 19^{ème} siècle.



Cadastré, 1839.

- 1575 - 1902: moulin à farine
- 1575 - 1805: partiellement moulin à foulon
- 1831 - 1856: partiellement moulin à papier

N.B. : Témoignent encore de l'aisance et du rang de la première famille connue, habitant Plassard au 16^{ème} siècle, les MAROT, marchands, quelques vestiges de leur ancienne demeure : un escalier à vis en belle pierre de taille en granit et trois grandes cheminées de la même époque. Une chapelle, dite « des MAROT », y avait même été édifiée... devenue aux 19^{ème} - 20^{ème} siècles une étable (à gauche en entrant dans les divers corps de bâtiments).

9

Nom des exploitants du site hydraulique de Plassard

- propriétaires ou fermiers, patrons ou simples ouvriers -

et indication des dates limites de leur présence active attestée par des actes

16 ^{ème} siècle	
1575 - 1599	Laurent MAROT, marchand (meunier / foulon ?)
1599 - 1644	Mathurin MAROT (fils), marchand (meunier / foulon ?)
17 ^{ème} siècle	
1644	Vincent SÉCHIER
1644	Jean AUBINEAU
1650	Aveux de la Baronnie de Mortagne au Duché de Thouars (déclaration écrite constatant l'engagement du vassal envers son seigneur à raison du fief qu'il a reçu). Déclaration le 15 mars 1650 : « Sur les moullins, domaines et terres de Plassart appartenant aux héritiers René MAROT, Jean CADIOU et Jean FROGIER, de cens à notre receipte, 2 sols 6 deniers. »
1681	Mathurin BERNARD, marchand (meunier / foulon ?) ♂ Perrine MAROT
1681	Louis FROGIER, marchand (meunier / foulon ?) ♂ Jeanne CHAUVIERE
18 ^{ème} siècle	
1737 - 1775	François BARBOT, marchand foulon, propriétaire († avant 1775) indiqué marchand meunier en 1763, ♂ Marie BOISSEAU († 17.10.1775 à 76 ans)
1737 - 1744	Pierre GUITTON, marchand meunier, indiqué fileur de laine en 1744 ♂ Marie PASQUIER
1744 - 1752	Jacques BLANCHARD, marchand foulon, ♂ Marie Anne BARBOT
1752 - 1779	Pierre BARBOT, meunier et foulon, propriétaire († 13.10.1779 à 48 ans) ♂ (27.12.1752) Marie Jeanne BOISSEAU († vers 1800)
1761 - 1785	Vincent LOISEAU, meunier, ♂ (25.07.1763) Françoise BARBOT

1766 - 1774	Pierre BRÉMOND, journalier au moulin de Plassard, ♂ Jeanne Perrine GABORIT († 5.01.1774)
1776	Jacques LOISEAU, meunier († 24 .10.1776 à 40 ans) ♂ Marie GRIMAUD
1780 - 1825	Sébastien Pierre BARBOT, meunier, propriétaire († 1825 à 70 ans) ♂ (27.11.1782) Marie Modeste BLANCHARD
1780	Jean Baptiste BARBOT, frère du précédent, fils de Pierre BARBOT et Marie BOISSEAU, meunier († 8.03.1780 à 24 ans)
1780	Julien DRAPEAU, journalier au moulin de Plassard († 10 .03.1780 à 47 ans)
1782 - 1805	Louis BLANCHARD, père de Marie BLANCHARD, épouse BARBOT, foulon et meunier († 09.1805), antérieurement à Barbin, ♂ Marie Agathe ROUSSEAU († av. 1805)
1786 - 1789	Mathurin GRIMAUD, journalier au moulin de Plassard
1787 - 1818	Mathurin CHAUVEAU, marchand meunier († 25.06.1818 à 69 ans) ♂ Rosalie Françoise BARBOT († 1828)
19^e siècle	
1801	Pierre TESSIER, meunier ♂ Marie CHUPIN
1809 - 1828	Pierre François BARBOT, meunier, propriétaire († 4.01.1828 à 40 ans) ♂ (29.11.1809) Véronique Anne PELLETREAU
1811 - 1863	Pierre Théodore BRÉMOND, meunier, propriétaire († 22.02.1863) ♂ (17.08.1811) Françoise Rosalie CHAUVEAU
1814 - 1825	François CHARRAUD, meunier, propriétaire de la ½ indivise du moulin
1825 - 1852	Jean Baptiste CHAUVEAU, meunier, propriétaire, ♂ (23.10.1825) Marie PELLETREAU († 2.12.1833 à 32 ans)
1831 - 1856	François LHOMMET, papetier, propriétaire († 20.10.1856) ♂ (19.02.1827) Marie Julie Joséphine CHAUVEAU (née le 7.07.1801)



Vers 1930



En 2009

François LHOMMET (22 avril 1797 - 20 octobre 1856)

- Né à Niort (Deux-Sèvres)
- Fils de Pierre Lhommet († 1848 à 82 ans) et Marie Pellerin.
- Lhommet (père) fut maître papetier au moulin des Rivières (Saint-Aubin-des-Ormeaux) puis en 1813 au Grand Moulin de Rapon (La Verrie)
- François Lhommet quitte Rapon en 1831 pour Plassard (Saint-Laurent-sur-Sèvre), lieu de naissance de son épouse Marie Julie Joséphine Chauveau.

En effet, le 7 février 1831, les meuniers Pierre Brémond et Jean Baptiste Chauveau lui vendent à titre d'arrentement annuel de 180 francs le moulin avec son cours d'eau, deux maisons et « *quelques morceaux de jardins et de prés [...] sous la réserve par les vendeurs de deux meules et leurs lits et tous les dormans, tournans et virans, outils et instruments, excepté seulement quant à la roue et l'arbre sur lequel elle est placée qui resteront aux acquéreurs...* » (Minute Joseph Richard, notaire à Saint-Laurent-sur-Sèvre).

Le papetier fait installer une batterie de piles à maillets et peut-être un cylindre (ou pile hollandaise) pour la production de la pâte à papier. Le grenier d'une maison est transformé en un long séchoir à papier, perpendiculaire à la Sèvre.

Il est difficile de savoir quelle a été la production papetière de ce moulin utilisant une technique traditionnelle déjà obsolète à sa conception, d'autant plus que le papetier avait dû s'endetter pour réaliser son projet (il signe en 1834 une obligation de 1100 F).

Cependant, du recensement de 1836 à celui de 1856, année de son décès, François Lhommet est toujours qualifié de papetier, et celui de 1851 précise même que « *Marie Chauveau sa femme vit du travail de son mari...* »

En tout cas, le 26 août 1856, deux mois avant le décès du mari, le couple Lhommet vend tous ses biens à Plassard. Le moulin retrouve, pour plus de 45 ans encore, sa fonction farinière.

19 ^e siècle suite	
1836 - 1872	François BRÉMOND, meunier, fils de Pierre BRÉMOND et Rosalie CHAUVEAU
1852 - 1891	Le 17 juin 1852, devant Me Mercier, notaire, Jean Baptiste CHAUVEAU et ses enfants Marie et Augustin vendent à Michel Jean BARON, fabricant demeurant à Cholet, « la moitié indivise d'un moulin à eau à Plassard composé d'un mauvais bâtiment et de deux meules, l'une à froment, l'autre à seigle, avec sa chaussée et portages et dépendances... » Benjamin BRÉMOND, meunier, frère de François
1856 - 1872	François Augustin CHAUVEAU, meunier, ♂ (26.07.1865) Marie Cécile MAROLLEAU - 12 enfants
1856 - 1872	Marin JEANNEAU, meunier, puis bordier en 1901, ♂ Augustine JEANNEAU
1881 - 1901	Benjamin JEANNEAU, meunier, fils de Marin JEANNEAU
1881 - 1896	Casimir JEANNEAU, meunier, frère du précédent
1881 - 1896	En 1891, Arthur LAURENTIN, industriel choletais (filature) achète les biens de Michel BARON et d'Augustin CHAUVEAU. Plassard devient pavillon de chasse puis résidence d'été pour toute la famille.
1891	
20 ^e siècle	
1902	Arrêt du moulin vers 1901 - 1902
1926	Maurice LAURENTIN, architecte, propriétaire
1955	Jean LAURENTIN, médecin gynécologue, propriétaire. Vente en 1995.

Hydraulique - Évolution du site

- Altitude : 116,95 m
- Longueur du bief : 1 300 m environ
- Hauteur moyenne de la chute d'eau : 1,20 m
- Chaussée unipolaire, moulin situé en rive gauche

En 1853, Michel Baron fait la demande en préfecture du règlement du moulin de Plassard. L'ingénieur ordinaire mandaté sur les lieux décrit alors l'état des chaussées : « Le moulin de Plassard est établi dans le lit de la Sèvre Nantaise, sur la rive gauche. Son barrage est dépourvu de vannes de décharge, mais la partie de ce barrage qui avoisine le moulin forme un déversoir dont la crête, plus basse que celle du barrage proprement dit de 23 cm, en donnant un débouché plus facile aux crues de la rivière, fait en partie fonction de vannes de décharge. Immédiatement en aval du barrage existe une chaussée en pierres servant de passage public pour communiquer entre les deux rives de la Sèvre. Cette chaussée est percée de six ouvertures donnant un débouché de 12 m³ 815 qui suffit à l'écoulement ordinaire des crues. Il n'y a ni gués ni ponts dans le bief du moulin de Plassard dont la profondeur est assez uniforme de 3 m. »

15 juillet 1853. Arrêté préfectoral portant règlement d'eau du moulin.

7 juillet 1854. Le procès-verbal de récolement des travaux fait état des modifications réalisées :

- La partie proche du moulin où fusionnaient le barrage-déversoir et la chaussée d'aval muletière a été modifiée : les deux ouvrages sont désormais entièrement distincts.
- Dans la nouvelle partie du barrage-déversoir créée en amont a été aménagé un vannage de 4,06 m de large (4 vannes de 0,80 m, 0,80 m, 0,80 m, 0,67 m, qui sont séparées par des potelets de 0,17 m d'épaisseur). Ce vannage de décharge a été réalisé en face de la plus large ouverture de la chaussée aval, afin de favoriser l'écoulement des eaux en cas de crue ordinaire.

Vers 1975 : installation d'une turbine de type Kaplan pour la production d'électricité.

Tranches de vie, pages d'histoire(s)

27 décembre 1752. Promesses de mariage devant notaire

entre, d'une part, Pierre BARBOT, foulon de drap à Plassard, fils de feu Jean Baptiste BARBOT et de Jeanne DILLON consentante,

et, d'autre part, Marie Jeanne BOISSEAU, fille de Sébastien BOISSEAU, laboureur à la métairie du Petit-Gast (Treize-Vents) et de Marie JOUBERT.

Jeanne DILLON s'engage à donner en dot à son fils « *la somme de 300 livres tant en argent que meubles et ce dans trois mois à compter du jour de la bénédiction nuptiale* », ainsi que « *la moitié des parts et portions qui peuvent appartenir et compter à la succession de son dit feu mary dans les domaines, maison, moulin à drap et à farine, terres et dépendances situés au tènement dudit Plassard ditte paroisse de Saint-Laurent* ».

Quant à Sébastien BOISSEAU et son épouse Marie Joubert, ils s'engagent solidairement à donner en dot « *la somme de 500 livres tant en argent que meubles le jour de leur bénédiction nuptiale, et la rente somme annuelle et perpétuelle de 15 livres due par chacun an au terme de myaout sur les maisons terres et dépendances appelées la Herse situées en haut le bourg de la Tessoualle, ladite somme rendable audit lieu de Plassard* ».

Contrat passé devant 13 témoins « *audit lieu du Gast maison et demeure dudit Sébastien Boisseau ditte paroisse de Treizevan* ». (Archives privées - grosse du notaire Hullin, de Mortagne)

15 septembre 1807. Un arrangement amiable devant notaire

Devant M^e David, notaire à Saint-Laurent-sur-Sèvre, a été conclu un arrangement amiable à cause de coups portés dans une rixe entre Pierre GUICHARD, garçon meunier à Encrevier et Pierre Loiseau, garçon meunier à Plassard, auteur du coup de poing. Ce dernier doit déboursier 100 francs.

L'enfance de Ménie Grégoire à Plassard

Depuis 1891, la famille LAURENTIN possédait les maisons et le moulin de Plassard : pavillon de chasse et résidence estivale. Maurice Laurentin, l'architecte du Sacré-Cœur de Cholet et de la nef de la Basilique de Saint-Laurent, fit transformer les lieux en harmonie avec ses goûts culturels et artistiques. Sa fille Ménie Grégoire, célèbre éditorialiste de la condition féminine dans les années 1970 et qui a publié des essais et des romans, raconte son enfance à Plassard dans un ouvrage autobiographique (*Telle que je suis*. Robert Laffont, 1976).

« *Ce goût du merveilleux, mon père, cet ascète, s'est offert le luxe de le traduire concrètement dans notre maison de Plassard. Un moulin à eau avec des restes à tourelle du 16^e siècle, un escalier à vis et trois cheminées de granit. Mon père en a fait le support de ses rêves. Il y a construit un vrai décor de cinéma meublé de fort belles pièces, car c'était un collectionneur très avisé de haute époque. Il y mêlait des inventions délirantes : des balustrades du 17^e siècle sur une loggia d'église, une immense table pour vingt personnes et un piano à queue qu'on déménageait deux fois par an à cause de l'humidité, à grand renfort de bras (...).*

Plassard était notre histoire familiale. Mon grand-père paternel avait acheté ces soixante hectares de rocaille et d'ajoncs pour la chasse. La maison enjambait la rivière, on y vivait, dans l'eau, une vie sauvage, hors du temps, hors du monde, hors des lois. Chaque année, cinq petits pêcheurs, enfermés toute l'année dans des institutions conventuelles et une famille plus sévère encore, cinq petits gardés, menacés par tous les diables de l'enfer, étaient lâchés d'un seul coup en pleine nature (...). La rivière nous appartenait sur six kilomètres. Personne ne nous demandait ce que nous faisions entre les cloches qui sonnaient le déjeuner et le dîner. » (pp. 32 et 38)



En 1904, rochers près de Plassard.
À gauche, veste claire, Maurice Laurentin,
futur architecte choletais.

Moulin d'Encrevier

Ancrevier - Ancrevié

Première mention connue du site hydraulique : 1394

(comptes de la Baronnie de Mortagne-sur-Sèvre au Duché de Thouars)

Résumé de l'histoire

Comme la plupart des moulins de Saint-Laurent, celui d'Encrevier dépendait sous l'Ancien Régime de la Baronnie de Mortagne et, à ce titre, les exploitants lui versaient des redevances.

Dans un seul coursier (ou voie d'eau), trois roues successives actionnaient chacune deux paires de meules et, la dernière probablement, une ou deux piles à fouler (pour le dégraissage et feutrage des tissus de laine) et/ou un tambour à carder.



Cadastr. 1839.

N.B. : Le moulin à carder, ou « moulin à chardon », sorte de tambour recouvert de cardères cultivées, tournant grâce à la force hydraulique, était utilisé pour le « lainage » ou « garnissage » des tissus de laine après leur passage au foulon. Cette opération consistait, grâce aux crochets naturels de la cardère, à soulever le poil en surface du drap et ensuite à le tondre à ras grâce à de grands ciseaux appelés « force », de façon à donner un aspect duveteux au moins à l'une des faces des divers tissus de laine ainsi apprêtés.

14^e - 20^e siècle : moulin à farine

17^e (au moins) - 18^e : moulin à foulon

18^e siècle : moulin à carder

Nom des exploitants du site hydraulique d'Encrevier

- propriétaires ou fermiers, patrons ou simples ouvriers -

et indication des dates limites de leur présence active attestée par des actes

16 ^e siècle	
1567	Aveu de la Baronnie de Mortagne au Duché de Thouars du 15 juillet 1567 : « Redevances féodales. Moulin d'Ancrevier, 50 sols. »
1583	Aveu... du 24 mai 1583 : « à la my aoust entre la Seypvre et la mer : le moullin d'Ancrevier, 40 sols ; à Nouel : sur le moullin d'Ancrevier, 60 sols ; à Pasques entre la Seypvre et la mer : le moullin d'Ancrevier, 60 sols. »
17 ^e siècle	
1650	Aveu... du 15 mars 1650. « Sur les moullins, maisons, terres et tennement d'Encrevier qui furent aux MAROT et à présent à... (un blanc), de cens et rante à nostre receipte, 8 livres, à trois termes, sçavoir : à Noël, 60 sols, à Pasques, 60 sols et à la Pentecoste 40 sols. » N.B. : Mêmes redevances féodales à l'aveu du 10 juin 1702.
1660 - 1675	A l'aveu du 16 décembre 1751, la redevance n'est plus que de 40 sols, payables à la Saint-Jean.
1660	Pierre CADIOU, marchand meunier, propriétaire
	François GOUIN... antérieurement à Roger
	Mathurin GOUIN (fils), fermiers de 2 moulins (à froment et à fouler le drap)
avant 1671	Mathurin CADIOU, marchand meunier, propriétaire († av. 1671) ♂ Perrine ROUSSEAU... moulin à seigle, moulin à froment, moulin à fouler le drap
1693 - 1714	Léger DEVAUD, meunier, propriétaire ♂ Catherine FORTIN
1694 - 1735	Laurent FROGIER (FROGER), marchand meunier († av. 1736) ♂ Marguerite CADIOU

18 ^e siècle	
1736 - 1737 1736 - 1750	Pierre DEVAUD, marchand foulon, meunier, propriétaire († 23.12.1737 à 62 ans) ♂ Marguerite FROGER († 13.01.1757 à 68 ans) René BOURIE (BOURY), meunier, propriétaire († 5.01.1750 à 55 ans) ♂ Marie FROGER († 1763) N.B. : L'acte notarié du 31 juillet 1736 évoque la présence dans le moulin à foulon d'un « tonneau à charder les draps ».
1750 1750	René DEVAUD, foulon, propriétaire († 5.01.1750 à 28 ans) ♂ Marie LOITIER Louis DEVAUD, foulon, propriétaire († 13.03.1750 à 38 ans) N.B. : René BOURIE et René DEVAUD sont morts tous les deux le 5 janvier 1750 ; Louis DEVAUD est mort le 13 mars suivant.
1758 1763 - 1773 1763 - 1798	Laurent BOURIE, meunier († 2.04.1758) Jean FERCHAUD, meunier, propriétaire ♂ Marie Marguerite BOURIE. N.B. : En 1779, ils sont au moulin de Roger. François LOITIER, marchand meunier, propriétaire († 1798) ♂ Jeanne BOURIE († 24.08.1788 à 45 ans) Déclaration faite le 24 mai 1777 à Charles Eugène ROBIN, Seigneur Marquis de la Tremblaye et Baron de Mortagne, Chevalier de Saint-Louis : maison, moulin à froment et moulin à seigle dans le saut de devant... « à l'égard du saut de derrière, il n'existe plus à cause de la grande inondation » (très grande crue de 1770). Et, de 1782 à 1787, un acte enregistre les reçus de « la rente noble sur les exploitteurs du lieu de Encrevier [...] à la recette de la Baronnie de Mortagne : 2 boisseaux de bled seigle mesure de Mortagne et sept livres quinze sols en argent. Rente annuelle. »
1776-1812	Jean BUREAU, meunier, propriétaire († 7.05.1812) (1) ♂ (20.01.1776) Marie Marguerite DEVAUD († 9.10.1789 à 40 ans), fille de René DEVAUD et Marie LOITIER (2) ♂ Jeanne CHARBONNEAU
19 ^e siècle	
1797 - 1807 1804 - 1821 1809 - 1834	Louis FERCHAUD, meunier, propriétaire († 10.10.1807 à 34 ans) ♂ Marie BREBION François LOITIER, meunier, propriétaire († 18.06.1821) ♂ Jeanne PELLETREAU (... 12.10.1837) Éléonor Charles BUREAU, meunier, fils de Jean BUREAU et Marguerite DEVAUD ♂ (16.11.1809, contrat de mariage) Marie Modeste PASQUIER
1815 1818 - 1819 1836 - 1841 1836 - 1867 1837 - 1878	Pierre DEVAUD, meunier ♂ Victoire PELLETREAU († 01.01.1815 à 22 ans) François CHARRIER, meunier ♂ Marie BERGER François BREGEON, meunier François LOITIER (7.04.1805 - 19.11.1867), meunier, propriétaire Pierre Victor LOITIER (10.06.1806 - 19.06.1878), meunier, propriétaire ♂ (18.05.1840) Jeanne Rosalie PELLETREAU († 1.04.1859)
1846 - 1858	Pierre SOULARD, meunier, fermier du moulin des BUREAU (prix du fermage : 310 francs) ♂ Joséphine ROBERT
1858 - 1881	Marin Laurent LÉGER, meunier, propriétaire. D'abord meunier au moulin du Domaine, il est indiqué meunier à Encrevier (moulin hérité par sa femme) à partir de 1858. ♂ (11.06.1850) Adelaïde BUREAU
1872 - 1883	Pierre Victor LOITIER, meunier, propriétaire, fils de Pierre Victor LOITIER né en 1842, ♂ (31.01.1883) Pauline Alexandrine FOURRIER
1875 vers 1920 1881 - 1906 1889 - 1896	Louis Marin LÉGER, meunier, propriétaire, né en 1853 ♂ (19.09.1892) Virginie Benoni PASQUEREAU Pierre BLOUIN, ouvrier, meunier, propriétaire ♂ Euphrosine LOITIER Jules Henri LÉGER, meunier, frère du précédent, né en 1863 ♂ (4.02.1891) Augustine Marie JEANNEAU Ils sont indiqués en 1896 à Roger.
20 ^e siècle	
	Marin LÉGER semble avoir exploité le moulin jusqu'à la Grande Guerre. Le recensement de 1921 indique qu'il est « cultivateur ». Et les matrices cadastrales indiquent pour le moulin : sortie 1926 = état d'abandon reconnu, généralement antérieur de deux ou trois années à la date indiquée. Dans les années 1980, le moulin était en ruine et les maisons du village à l'état de quasi abandon. Moulin et maisons ont été restaurés (maison d'habitation, gîte).



En 1988. Moulin d'Encrevier avant sa restauration

Hydraulique Évolution du site

- Altitude : 115,73 m
- Longueur du bief : 200 m
- Hauteur moyenne de la chute d'eau : 1,50 m
- Chaussée unipolaire, moulin situé en rive gauche.
- Chaussée de 99 m avec un vannage de décharge de 5 vannes de 0,90 m chacune
- 1 voie d'eau avec vanne motrice de 0,70 m de largeur
- 3 « sauts » = 3 roues hydrauliques successives, à palettes

- Règlement d'eau demandé en 1857 par « les sieurs Leger et Loitier... à cause de quelques contestations avec des meuniers voisins »
- Enquête ouverte le 26 avril 1857 et fermée le 15 mai
- Visite des lieux par l'Ingénieur ordinaire le 14 octobre 1857, donnant lieu ultérieurement aux opérations de levée de plan.
- Description des lieux : « Le moulin d'Encrevier est bâti sur la rive gauche de la Sèvre, en saillie sur le franc bord, et de manière à couvrir le coursier des eaux motrices. Un long barrage en maçonnerie grossière traversant très obliquement le lit et s'appuyant à gauche sur les bâtiments du moulin tend les eaux de la retenue à une hauteur assez mal déterminée à cause des irrégularités de la crête. »
- Rapport déposé le 15 avril 1858 avec projet de règlement : proposition de vannage de décharge d'une longueur de 5,30 m (5 vannes de 0,90 m) et indication de ce qui doit être le niveau légal de la retenue grâce à deux repères provisoires.
- Rapport soussigné par l'Ingénieur en chef le 16 avril 1858.
- Seconde enquête conclue le 25 mai 1858 : aucune nouvelle réclamation.
- Arrêté préfectoral fixant le régime des eaux le 3 juin 1858.
- Procès-verbal de récolement des travaux (date inconnue).



Moulin d'Encrevier : repères provisoires 1858. AD85, S556.

Tranches de vie, pages d'histoire(s)

En 1714, un jeune meunier d'Encrevier part coloniser le Canada.

Parmi les 414 Vendéens sûrement répertoriés et les quelque 6 000 autres Français émigrés au Canada aux 17^e et 18^e siècles, avant qu'ils ne soient soumis à l'administration anglaise à partir de 1755, il y eut en effet deux Saint-Laurentais.

Le second à quitter Saint-Laurent est Louis Devaud (né le 25 mai 1693), fils de Léger Devaud meunier à Encrevier et Catherine Fortin. Le 29 mai 1714, à 21 ans, il se fait engager à La Rochelle comme « farinier ».

Marié à Saint-François (Île d'Orléans), le 9 septembre 1725, à Marie Madeleine Laporte, il a deux garçons et une fille.

Seul de ce nom parmi tous les pionniers vendéens, poitevins ou autres qui colonisèrent le Canada, il eut une nombreuse descendance : les annuaires de Montréal, Québec, Saguenay ou de la région de Hull comportent beaucoup de Devaut, Deveau, Devault, Devost... (D'après L. Auger, Vendéens au Canada aux 17^eme et 18^eme siècles, 1990, p.121)

En 1773, accident mortel... trop fréquent.

Le 15 juin 1773, décès de Jean Ferchaud, âgé de 5 ans, écrasé par le moulin, fils de Jean Ferchaud, meunier à Encrevier et de Marie Bourie. Témoins de l'acte de décès : François Loitier, oncle, et Marie DEVAUD, cousine. (Registres paroissiaux de Saint-Laurent-sur-Sèvre)

Moulins de Roger

Rogier

Première mention connue du site hydraulique : 1567

Résumé de l'histoire

Le site hydraulique de Roger était constitué de deux voies d'eau (ou coursiers) et de deux corps de bâtiment séparés. Chaque coursier avait deux roues hydrauliques successives et chaque corps de bâtiment était composé de deux moulins contigus. Deux familles de meuniers et foulonniers ont assuré presque exclusivement l'exploitation de ces moulins : les Charbonneau, probablement dès le 17^e puis au 18^e siècle et les Pelletreau, du milieu du 18^e jusqu'à la fin du 19^e siècle.

16^e - 19^e siècle : moulin à farine

16^e - 19^e siècle : moulin à foulon

19^e siècle : moulin à carder

19^e siècle : moulin à teiller



Cadastr. 1839.

N.B. : Les anciens actes notariés de la région révèlent la présence d'« ouches à semer lin ». Ce lin récolté était mis à rouir dans des fosses aménagées le long de la rivière où les eaux croupissantes provoquaient la fermentation et la désagrégation de l'écorce ligneuse et gommeuse qui entoure la fibre.

Après séchage, les tiges de lin étaient cassées et décortiquées soit à la main avec la broie, soit dans le moulin à teiller.

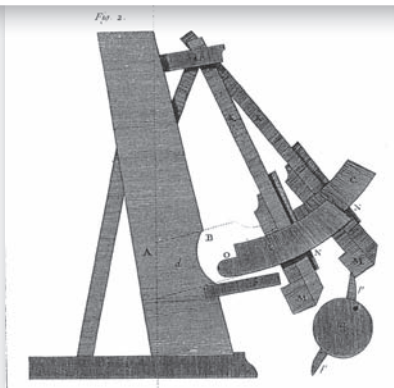
À l'époque, ce moulin à teiller était probablement une meule légèrement tronconique, tournant sur chant autour d'un axe vertical dans une auge de pierre circulaire, et mue par la roue hydraulique. Au passage répété de cette meule, la fibre de lin était peu à peu débarrassée de sa gangue.

Nom des exploitants du site hydraulique de Roger

- propriétaires ou fermiers, patrons ou simples ouvriers -

et indication des dates limites de leur présence active attestée par des actes

16 ^e siècle	
1583	Aveux de la Baronnie de Mortagne au Duché de Thouars du 24 mai 1583 : « <i>Redevances féodales (...). Receptes de seigle à la myaoust, le moulin de Rogier : 9 septiers</i> »
17 ^e siècle	
av. 1606	15 janvier 1606. Chartier de la Barbinière, t. 1 folio 76. Acte concernant la saisie et mise en criée des « <i>biens, domaines et héritages qui furent à deffunct Jehan SÉCHIER, sieur de Rogier et Mathurine GACHET sa femme</i> »...
1650	Aveu... du 15 mars 1650. « <i>Les devoirs censifs et féodaux. Sur les moullins, maisons, jardin, prez, champs et appartenances de Rogier, sur la rivière de Saipvre et appartenances aux SÉCHIEZ, lesquels moullins estoient entierement nostre domaine du dit Mortaigne et arrentez par nos prédécesseurs à 9 septiers de bled seille, qui ne le payent plus, ains seulement 12 deniers de cens pour gariment et recognoissance de fief : 12 deniers.</i> » Cependant, preuve que ces aveux aux formules stéréotypées et répétitives étaient tenus avec peu de rigueur, malgré ce qui était écrit précédemment, aux Receptes de seille des mestives il est encore inscrit : « <i>le moulin de Rogier, 9 septiers</i> ».
1657	René MAROT, sieur de Roger (Chartrier de la Barbinière)
av. 1660	François GOUIN, meunier et Mathieu GOUIN, son fils, meunier. Le 22 août 1660, ils prennent à ferme le moulin d'Encrevier.



Ce dessin tiré de l'Art de la draperie (1765) de Duhamel Dumonceau donne une idée de ce qu'était une pile à foulon le drap. *N.B. : La roue hydraulique n'est pas figurée ; seulement l'arbre (a) et les cames (P) qui soulèvent alternativement les maillets (N).*

18 ^e siècle	
1702	Aveu... du 10 juin 1702. « <i>Sur les moullins, maisons...</i> [exactement le même texte que dans l'aveu de 1652, hormis cette phrase ajoutée :] <i>Ils sont à présent au Sieur de la Grange Guillaud NICOLAS.</i> »
1734	Les maisons, jardins, moulins, terres, bois, taillis et chirons de Roger appartiennent : - la moitié à demoiselle JACQUINET (fille de † Jean Baptiste JACQUINET et de Françoise DELHOMMEAU) habitant Mauléon - un quart à Alexis NICOLAS, sieur de Roger, maître chirurgien à Maulévrier - un quart à Alexis CHERBONNEAU (CHARBONNEAU) marchand foulon de drap à Roger. (acte de Me Louis SOULARD, notaire royal, du 12.05.1734)
av. 1740	Jacques CHARBONNEAU, foulon († 20.04.1740, à 68 ans) ♂ Martine BROSSET († av. 1740)
1739 - 1774	Pierre CHARBONNEAU, marchand foulon, propriétaire († 4.10.1774) ♂ (1751, secondes noces) Marie Jeanne BOISSEAU
1747 - 1776	René CHARBONNEAU, foulon, propriétaire († 31.08.1776 à 60 ans) ♂ Marie MOREAU
1751 - 1754	François PELTREAU (PELLETREAU), foulon, propriétaire, († 4.04.1754) ♂ Marianne CHAUVEAU Les 16, 19 et 21 mai 1754, un mois et demi après le décès du père, c'est au tour de trois de ses enfants : François, Charles et Jeanne.
1762	Jean PELLETREAU, marchand foulon, († 30.12.1762 à 26 ans) ♂ Marie GUILLOU
1773 - 1795	Mathurin PELLETREAU, meunier, foulon, propriétaire ♂ (9.09.1771) Perrine ÉCHASSERIAU († 1805)
1774 - 1818	Pierre PELLETREAU, meunier, foulon, propriétaire († 27.10.1818, à 77 ans) ♂ Marie Magdeleine GROLLEAU
1778 - 1818	Pierre CHARBONNEAU, marchand foulon, propriétaire ♂ (25.02.1778) Marie MOREAU
1778 - 1804	Jacques CHARBONNEAU, foulon, propriétaire († .10.1804 à 55 ans)
1778 - 1804	Jacques CHARBONNEAU (fils du précédent), foulon
1779	Jean FERCHAUD, meunier, antérieurement au moulin d'Encrevier, ♂ Marie Marguerite BOURY († 2.10.1779 à 50 ans)
19 ^e siècle	
1797 - 1852	Joseph PELLETREAU, meunier, foulon, propriétaire († 2.03.1852 à 75 ans) ♂ Victoire LOITIER († 2.06.1842)
1804 - 1806	Laurent PELLETREAU, meunier, foulon
1809 - 1825	Jean PELLETREAU, meunier, foulon, propriétaire. En 1820, il est indiqué comme étant foulon à Charbonneau-Coddier (Treize-Vents). ♂ (10.08.1809) Jeanne LIONNEAU
1814 - 1821	Louis CHAILLOU, foulon, cardeur (1) ♂ Jeanne CHARBONNEAU († 22.12.1814 à 26 ans, 11 jours après le baptême de sa fille Marie Élisabeth) (2) ♂ Jeanne LOITIER
1819 - 1824	Louis PELLETREAU, foulon, vend à Jean PELLETREAU le 19.02.1824 « un moulin à seigle, un moulin à foulon,... aussi à teiller,... maison » etc. ♂ (5.07.1819) Marie Augustine BERNARD
1823 - 1859	Joseph PELLETREAU, meunier, propriétaire († 19.02.1859 à 59 ans)
1825 - 1837	Joseph BUREAU, meunier à Bodet, devient fermier puis propriétaire à Roger d'un moulin à farine et d'un moulin à foulon. Il les revend en 1837 à Joseph PELLETREAU (fils).
1830 - 1859	Pierre PELLETREAU, meunier, propriétaire († 8.04.1859) ♂ Augustine BOURY
1833 - 1834	François BRONDY, meunier ♂ Marie CHAUVEAU En 1834, ils vont à Bodet.
1836 - 1881	François PELLETREAU, frère de Joseph et Pierre, meunier, propriétaire ♂ (26.09.1843) Marie Rose MALLET
1837 - 1886	Augustin Martin MAROLLEAU, meunier, cardeur, teilleur, propriétaire ♂ Jeanne LOITIER, veuve en 1 ^{er} noces de Louis CHAILLOU
1866 - 1896	François CHAILLOU, meunier, cardeur, propriétaire ♂ Marie BARON
1872 - 1887	Louis PELLETREAU, meunier, foulon
1872 - 1883	François PELLETREAU, meunier ♂ (21.02.1874) Louise Adelaïde DEVAUD
1881 - 1882	Léon Pierre PELLETREAU, meunier ♂ Marie BLAUD
	<ul style="list-style-type: none"> Le 18 novembre, <i>L'Intérêt Public</i>, journal choletais, indique la mise en vente à l'amiable du moulin de Roger exploité par François PELLETREAU, meunier : « moulin à eau avec 2 paires de meules, trieur mécanique, bluterie, le tout nouvellement installé et en bon état... » Le 21 juillet 1886, Louis PELLETREAU, célibataire, foulonnier à Roger, vend à Armand GOINEAU, teinturier au bourg de Saint-Laurent, « deux moulins à foulon les étoffes... »
20 ^e siècle	
	<ul style="list-style-type: none"> De 1900 à 1906 (?) Jean Baptiste BUREAU († 1.03.1914) et Jean Baptiste BUREAU, fils, meuniers à Milvin, exploitent occasionnellement un moulin à farine à Roger encore en état de marche. Le 14 avril 1917, Amanda GOINEAU, la veuve d'Armand GOINEAU († en 1904, crise de démence) vend les biens qu'elle possède à Roger et Charbonneau à l'industriel choletais PELLAUMAIL, propriétaire de la Blanchisserie Saint-Joseph de Bodet.

Hydraulique - Évolution du site

- Altitude : 112,21 m
Longueur du bief : 150 m environ
Hauteur moyenne de la chute d'eau : 1,30 m
Chaussée unipolaire, moulins situés en rive gauche. Les cadastres de 1839 et de 1853 montrent que la chaussée est dédoublée côté rive droite.
2 voies d'eau (ou coursiers) et 2 roues motrices successives à chaque voie d'eau

Les matrices cadastrales de 1839 (28 novembre) indiquent section B n°2 :

- n° 41 - moulin à eau (farine) - Pelletreau Joseph
- n° 42 - moulin à eau (farine) - Marolleau Auguste
- n° 43 - moulin à foulon - Pelletreau Joseph
- n° 44 - moulin à carder et à teiller - Marolleau Auguste.

En 1861, l'hydraulique des moulins à farine était de 2 roues à palettes actionnant 4 paires de meules.

N.B. : Des deux moulins à farine, seul subsiste le n° 41 qui a été restauré en maison secondaire. Pour les n° 43 et 44, il n'y a plus que la voie d'eau et l'une des grosses pierres de support d'un foulon qui permettent de deviner leur emplacement.



En 1988. Avant restauration.



En 2009. Après restauration.

Tranches de vie, pages d'histoire(s)

En 1804, découverte d'un trésor

En 1804, 97 pièces d'or sont trouvées par Joseph et Laurent Pelletreau, fils de Pierre Pelletreau, meunier et foulon de Roger, et de Marie Grolleau, sa femme. Mais la découverte a été faite sur un terrain appartenant à Perrine Chasseriau veuve de Mathurin Pelletreau, le frère de Pierre. Le 13 juillet 1804, on procède donc devant notaire au partage par moitié du trésor.

Cependant, le 30 décembre 1806, un nouveau partage est effectué car, entre temps, Perrine Chassériau meurt. Mais surtout, lors de l'inventaire après décès de ses biens, il s'est avéré que celle-ci n'était propriétaire que de la moitié indivise du terrain qui renfermait le trésor. Une nouvelle distribution des pièces d'or est donc effectuée.

Décédé en 1812 lors de la Campagne de Russie de l'armée napoléonienne

François Pelletreau, fils de Pierre Pelletreau, meunier et foulon, et de Marie Grolleau, né le 8 mars 1790 au moulin de Roger (Saint-Laurent-sur-Sèvre), conscrit de l'an 1810, arrivé au Corps (26^e RIL) le 9 mai 1809, n'est pas rentré de la Campagne de Russie (1812).

Moulin de Bodet (amont) Grand Moulin de Bodet

Première mention connue du site hydraulique : 1394

(relevé de comptes du Château de Mortagne)

Résumé de l'histoire

Le village de Bodet fut un centre artisanal très florissant, mais déjà en déclin à la fin du 18^e siècle. Outre les meuniers, il y avait les métiers en rapport avec le textile : tisserands (ou « texiers »), foulonniers (ou foulons), tondeurs d'étoffes, blanchisseurs, teinturiers, filandières... Beaucoup de ceux-ci devaient être copropriétaires ou cofermiers du moulin à foulon. On y trouvait également des bordiers, journaliers, domestiques, voituriers, marchands... et même un sculpteur décorateur : Jean Bibard.

L'aménagement hydraulique de la Sèvre à Bodet était composé de deux chaussées distantes d'une centaine de mètres : en amont, celle du Grand Moulin - qui fut constamment à farine ; et, en aval, celle du Moulin de Papier qui fut à farine et à foulon (au moins à partir de la fin du 17^e siècle).

Comme le révèlent quelques actes notariés des 18^e et 19^e siècles, les « meuniers à Bodet » pouvaient être propriétaires dans les deux sites. Mais la plupart des sources n'indiquent pas dans quel moulin ils travaillaient.

Nom des exploitants du site hydraulique du Grand Moulin et du Moulin de Papier (jusqu'en 1832 pour ce dernier) à Bodet

- propriétaires ou fermiers, patrons ou simples ouvriers -

et indication des dates limites de leur présence active attestée par des actes

16 ^e siècle	
1567	Aveux de la Baronnie de Mortagne au Duché de Thouars du 15 juillet 1567 : « <i>Redevances féodales payables à la Saint Jean Baptiste, 12 deniers</i> » [mêmes redevances en 1583]
17 ^e siècle	
1605	Mathurin BREBION, du moulin de Bodet († 6.09.1605)
1606	Laurent BREBION († 16.04.1606)
1606	Laurent JOUYTEAU, du moulin de Bodet († 23.12.1606)
1644	Laurent MAROT, du moulin de Bodet ♂ Marie BREBION
1650	Aveu... du 15 mars 1650. « <i>Devoirs censifs et féodaux... Sur les moullins de Bodet, jardins, prez et terres, sittué paroisse de Trezvens, appartenant à Laurent JOUITTEAU, Mathurin, René et Mathieu BREBION, Jean SÉCHIER, Jean BLANCHARD... de cens...sols et un douzain de francq de burie (?) Receptes de deniers divers sur le moullin de Bodet, 12 deniers payables à la feste de la Saint Jean</i> » [mêmes redevances en 1702 et 1751]
1659	Jacques JOUITTEAU, meunier, propriétaire
1659	Laurent JOUITTEAU, meunier, propriétaire
1671	Jean NORMAND, meunier († 13.04.1671)
1671	Gilles BIBARD, meunier († 11.07.1671)
1674	Michel BOURYE, marchand meunier ♂ Françoise POUPLIN
1677 - 1701	Michel BREBION, meunier, propriétaire ♂ (1677) Marie PAINEAU
1690	Louis BREBION, meunier († 17.02.1690)
1693 - 1694	Thomas BREBION, meunier, propriétaire
1693 - 1694	Jean BUREAU, meunier, propriétaire
1695 - 1731	René BUREAU, meunier, propriétaire († 11.04.1731, « à 63 ans environ ») ♂ CHAUVIÈRE
1697 - 1729	Mathieu CHAILLOU, meunier, propriétaire († 1729) ♂ (1697) Jeanne BREBION
18 ^e siècle	
1701 - 1705	Mathurin BUREAU, meunier, propriétaire (1) ♂ Marie... (illisible) (2) ♂ (10.06.1704) Jacquette PÉNEAU (PAYNEAU), fille de tisserands
1705 - 1725	René BREBION, meunier(?) ♂ Renée BOLTEAU
1707 - 1741	Alexandre BUREAU, marchand meunier, propriétaire († 21.10.1741 à 77 ans) (1) ♂ Françoise LOISEAU († 8.05.1713 à 36 ans) (2) ♂ Jeanne BENOIST († 14.08.1761 à 64 ans)

1723 - 1731	Mathurin BUREAU, meunier, propriétaire, († 24.02.1731 « à 60 ans environ ») [N.B. : Peut-être le même que précédemment, auquel cas il aurait eu 4 épouses successives] (1) ♂ Françoise BESSON († 21.07.1723 à 55 ans) (2) ♂ (9.02.1724) Marie GUINEFOLEAU
1725	Michel BREBION, meunier, propriétaire ♂ (1725) Mathurine NORMAND
1726	Jean NORMAND, meunier
1726	Jean CHARBONNEAU (CHERBONNEAU), meunier († 20.10.1726 à 32 ans
1731 - 1751	Mathurin BUREAU, marchand meunier, propriétaire ♂ (26.11.1731) Jeanne BOISSINOT
1735 - 1754	Alexandre BUREAU, marchand meunier, propriétaire, († 2.07.1751 à 56 ans) ♂ (2.08.1735) Marguerite NORMAND († 21.09.1781)
1735 - 1758	Mathurin CHAILLOU, marchand meunier, propriétaire († 3.06.1778) ♂ (16.11.1735) Jeanne BUREAU N.B. : En 1760, Mathurin CHAILLOU est meunier à Étourneau.
1737 - 1743	Pierre COUDREAU, marchand meunier, († 15.08.1743) ♂ Perrine NORMAND
1738 - 1740	Laurent GUINEHEU (GUINEHUT), marchand meunier, ♂ Marie CHARBONNEAU
1741 - 1753	Charles BUREAU, meunier ♂ Renée LUSSEAU
1750 - 1763	Jean Baptiste BUREAU, meunier ♂ (1750) Jeanne BABARIT († 1780 à 48 ans) N.B. : Jean BUREAU part à Milvin vers 1763. Il décède à la « Virée de Galerne » (Guerre de Vendée).
1752 - 1755	Jacques BUREAU, meunier (1) ♂ Françoise MÉGNAULT (2) ♂ (12.11.1755) Perrine RIVIÈRE N.B. : Jacques BUREAU part ensuite au moulin de Chambon (Treize-Vents). (27.11.1782) Jean FERCHAUD, meunier, antérieurement au moulin d'Encrevier, ♂ Marie Marguerite BOURY († 2.10.1779 à 50 ans)
1753 - 1787	Jean BARBOT, meunier au Grand Moulin, propriétaire († 1787 à 42 ans) ♂ Marie VALTON
1755 - 1758	Pierre BREBION, meunier, propriétaire ♂ Marie CHARRIER
1761 - 1773	Mathurin CHAUVEAU, meunier († 7.02.1773 à 53 ans)
1761 - 1790	Pierre CHAUVEAU, frère du précédent, marchand foulon à Bodet († v. 1792) ♂ Marie GARNEAU (GARREAU ?) († 29.08.1793)
1771 - 1820	René BUREAU, meunier, propriétaire ♂ Jacqueline GARREAU
1777 - 1812	Jacques CHARBONNEAU, marchand foulon de draps au Moulin à Papier
1780	Mathurin BUREAU, meunier ♂ Marie HUVELIN
1773 - 1811	Pierre CHAUVEAU, meunier/marchand foulon, propriétaire au Grand Moulin et au Moulin de Papier
1784 - 1832	Mathurin CHAUVEAU, meunier, propriétaire au Grand Moulin et au Moulin de Papier († 1832) (1) ♂ (17.02.1784) Rosalie BARBOT (2) ♂ (19.11.1793 - contrat de mariage) Jeanne LOITIER
1787 - 1789	René CHARBONNEAU, meunier ♂ Jeanne CHARBONNEAU
1789 - 1814	René BUREAU, meunier, propriétaire ♂ Marie SOULARD
1790 - 1814	Mathurin CHAILLOU, meunier, propriétaire au Grand Moulin († 12.05.1814) ♂ Marie Françoise BREBION
1791 et 1826...	Pierre BÉRAUD, meunier à Escoubleau (Saint-Pierre-des-Échaubrognes) ♂ Pélagie Radegonde CHAUVEAU achète un moulin à seigle situé au Grand Moulin de Bodet. En septembre 1826, il achètera également « la moitié par indivis avec Mathurin CHAUVEAU du moulin à seigle du saut du milieu dans le Grand Moulin de Bodet, du côté de la porte d'entrée... qui tourne par la même roue et par le même arbre que le moulin qui est en face, appartenant à l'acquéreur. Pierre BÉRAUD louera ces « moulins ».
1796	François CHARBONNEAU, marchand (meunier/foulon... ?) ♂ Renée CAILLON
19^e siècle	
1803 - 1824	François BARBOT, meunier († 1824 à 75 ans)
1803 - 1807	Louis LANDREAU, meunier/voiturier (1) ♂ Rose CHARBONNEAU († 1803 à 22 ans) (2) ♂ Marie BUREAU
1803 - 1807	Jean BAUDRY, meunier ♂ Jeanne MORILLON
1803 - 1836	Marie Joseph BUREAU, meunier, propriétaire ♂ (1807) Marie Anne PELLETREAU N.B. : En 1836, ils partent au Guy (La Verrie)
1809 - 1816	Augustin BUREAU, meunier, propriétaire ♂ (31.07.1809) Victoire COUTANT
1812 - 1828	Louis Jean CHAILLOU, meunier/foulon, propriétaire (jusqu'en 1828) (1) ♂ (20.05.1812) Jeanne CHARBONNEAU (2) ♂ (30.09.1826) Marie Jeanne LOITIER N.B. : En 1828, Louis Jean CHAILLOU est meunier à Encrevier, puis en fin de la même année, à Roger.
1816 - 1831	Jacques PELLETREAU, meunier († 1831 à 51 ans) ♂ Louise BARBOT, meunière, propriétaire de 1831 à 1893
1818 - 1872	Éléonor Ambroise CHAILLOU, meunier au Grand Moulin, propriétaire († 27.06.1872) ♂ (1820) Marie Joséphine ROY
1824 - 1854	Mathurin CHAILLOU, meunier au Grand Moulin, propriétaire ♂ Rose CHAUVEAU
1826 - 1834	François BRONDY, meunier ♂ Marie CHAUVEAU. N.B. : En 1834, François BRONDY est meunier à Roger.
1846 - 1882	Éléonor Joseph CHAILLOU, meunier au Grand Moulin, propriétaire († 6.04.1882 à 59 ans) ♂ (27.06.1855) Marie Marguerite CHEVALIER
1851 - 1871	Mathurin CHAILLOU, meunier au Grand Moulin, propriétaire ♂ (2.07.1866) Véronique Marie CHAIGNEAU
1852 - 1860	Pierre BÉRAUD (fils), meunier à Escoubleau, vend ses moulins à Marie Esprit BÉRAUD, son frère, propriétaire et exploitant au Grand Moulin († 4.07.1860) ♂ Virginie CHEVRIER
1856 - 1861	Louis PELLETREAU, meunier au Grand Moulin
1856 - 1893	Louis Victor CHAILLOU, meunier au Grand Moulin, propriétaire († 31.08.1893 à 61 ans) ♂ (26.05.1868) Rosalie CHARRIER
1856 - 1897	Benjamin PELLETREAU, meunier au Grand Moulin, propriétaire ♂ Jeanne CHAILLOU
1875 - 1900	Louis François CHAILLOU, meunier au Grand Moulin, propriétaire († 1.02.1900 à 69 ans) ♂ (13.04.1875) Marie Victoire BARON
1881 - 1906	Louis FONTENEAU, meunier au Grand Moulin, propriétaire ♂ Véronique Marie CHAIGNEAU, veuve de Mathurin CHAILLOU
20^e siècle	
1891 - 1931	Louis Mathurin CHAILLOU, meunier et cultivateur au Grand Moulin, propriétaire ♂ (1906) Augustine Marie RINEAU Mathurin CHAILLOU vend le Grand Moulin à la Société PELLAUMAIL-MOUTEL. Celui-ci est englobé à la Blanchisserie Saint-Joseph. Tombé en ruine, le Grand Moulin est racheté en 1983 pour être transformé en résidence principale.

Hydraulique - Évolution du site

- Altitude (crête du barrage) : 110,653 m
Longueur du bief : 300 m
Hauteur moyenne de la chute d'eau : 1,80 m
Chaussée unipolaire, moulin situé en rive droite
1 voie d'eau (ou coursier) et 3 roues hydrauliques à palettes, placées successivement dans la même voie d'eau. En 1861, 4 paires de meules fonctionnaient.
1 vanne motrice verticale de 0,70 m de largeur
- Avant l'arrêt définitif du moulin, aucune modernisation n'avait été effectuée, ni dans le système hydraulique, ni dans le système de mouture.

Tranches de vie, pages d'histoire(s)

Privilèges des meuniers de Bodet ?

Jusqu'au milieu du 18^e siècle, il n'était pas exceptionnel que certains notables d'une paroisse soient inhumés dans l'église elle-même. Ainsi les registres paroissiaux de Treize-Vents concernant les actes de sépulture de certaines personnes de Bodet portent cette curieuse mention : « *a été enterré sous la gallinée de la porte de l'église de ce lieu* » ou « *sous le ballet* ». On désignait ainsi une construction de bois ou de pierre, sorte de porche encadrant la porte principale et permettant aux fidèles de s'abriter par mauvais temps. Parfois aussi, s'y tenait l'assemblée paroissiale composée de notables. Ceux qui avaient le privilège d'être inhumés là étaient les meuniers de Bodet. Ils devaient avoir acquis ce droit dès le Moyen Âge. Ainsi, parmi les premiers actes des registres, nous lisons : « *Le 13 avril 1671 fut enterré sous le ballet Jean Normand, meunier à Bodet* » ; le 11 juillet suivant, c'est Gilles Bibard ; en 1690, Louis Brebion ; en 1719, Pierre Bureau, âgé de 13 mois ; en 1723, Françoise Besson, femme de Mathurin Bureau ; en 1729, Mathurin Chaillou ; en 1731, Jacques Brebion. en 1741, Alexandre Bureau...

Les charges des moulins de Bodet avant la Révolution

Si les redevances féodales étaient minimales, les rentes assises sur les moulins s'étaient multipliées au cours des âges et grevaient les profits des meuniers et foulonniers qui devaient les acquitter solidairement. Dans l'Aveu de Mortagne à Thouars de 1785, ces rentes sont énumérées :

« *Les moulins de Bodet, jardins, prés, terres et bordages et autres annexes doivent solidairement 4 sols et sont sujets à la rente de 17 sols, à cause de la seconde herbe du pré Baillou... Plus, sur lesdits domaines, sont dus au doyenné de Saint-Laurent, à miaoust, la rente foncière de 20 boisseaux froment et 8 boisseaux seigle ; à René Métayer, la rente de 6 livres ; la rente de 8 boisseaux seigle à l'abbaye de la Haye, pres Mortagne, et 8 boisseaux de seigle pour gros de dixme à la cure de Trezevent ; 8 boisseaux aussi de seigle de rente à l'Aumosnerie de Mortagne et 8 boisseaux à la Fabrique de Mortagne. Plus 2 septiers [le septier=16 boisseaux, et le boisseau=17,6 litres] de seigle et 26 livres six sols à la Chapelle Saint-Sébastien de Gallouin et de Notre-Dame de la Rimbretière desservie au temple ; plus 18 livres à Marie Gourraud de la Tessoualle, et 8 livres 6 sols à René Bibard, maréchal à Saint-Hilaire ; plus 10 livres 6 sols à Guerry de la Tessoualle ; plus 3 livres 10 sols à François Sourisseau, sculpteur à Saint-Laurent et 10 livres au prieuré de Loublande ; plus 27 livres à Benoist, menuisier.*

Toutes ces rentes relevant de notre baronnie, mais sans devoirs. »

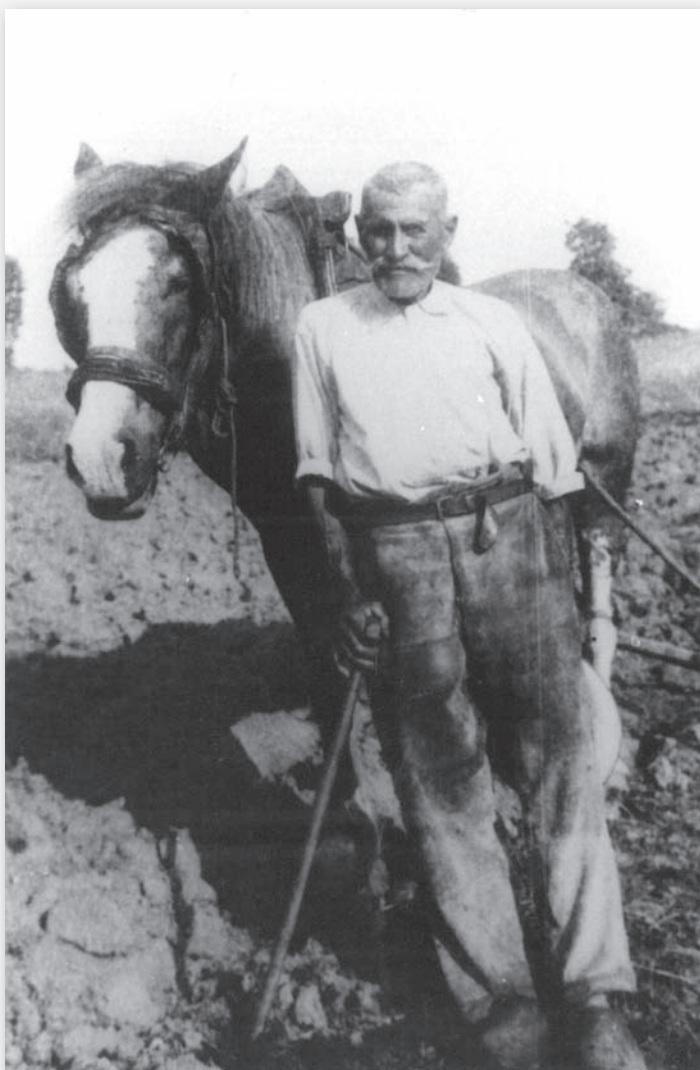
La répartition de ces charges sur les nombreux intéressés devait être laborieuse et engendrer bien des contestations. On en a d'ailleurs l'écho dans les archives du presbytère de Saint-Laurent. En 1641, la rente de 20 boisseaux de froment n'étant plus payée à la cure de Saint-Laurent depuis deux ans, le doyen d'alors, Messire Mathurin Grolleau, fit faire la saisie de deux borderies de Bodet et les afferma à un sieur Griffon.

Éléonord CHAILLOU, meunier à Bodet, se paye un remplaçant lors de la conscription de 1812

Pour combler les vides creusés dans ses armées en lutte contre l'Europe, l'Empereur Napoléon I^{er} avait amplifié l'obligation du service militaire dont les règles avaient été énoncées par la loi Jourdan-Delbrel du 5 septembre 1798. Seuls pouvaient partir les célibataires ; et, parmi eux, la désignation des futurs soldats se faisait par tirage au sort d'un billet dans un chapeau. Il y avait de bons et de mauvais numéros. Cependant, on pouvait se faire remplacer .

C'est ainsi qu'Éléonord Chaillou, meunier à Bodet, « *ayant satisfait à la conscription de 1812 pour le canton de Pouzauges et ayant obtenu le n° 57 du tirage, désigné pour partir comme soldat* » va s'engager devant notaire à payer une rente perpétuelle de 100 F plus une somme de 2400 F payable en divers termes à Modeste Brosset veuve Blouin, pour que son fils Jean Blouin, tisserand à Saint-Laurent « *s'oblige et s'engage de suppléer et remplacer à l'armée et partout où besoin sera le dit Éléonord Chaillou ; de partir comme soldat pour lui et à sa place et de servir fidèlement sa majesté l'Empereur jusqu'à l'obtention d'un congé absolu sans pouvoir s'écarter de la route qui lui sera prescrite ni jamais s'éloigner de ses drapeaux, de manière que le dit Éléonord Chaillou ne puisse être inquiété ni recherché pour raison et cause de la conscription militaire* ».

Un tel cas n'était pas rare et témoignait pour le moins d'une certaine aisance pour celui qui pouvait se payer un remplaçant (souvent tisserand ou domestique). Ainsi se firent remplacer par des jeunes gens de Saint-Laurent, en 1807, Pierre Barbot, meunier à Plassard, et, en 1813, Jacques Pelletreau, foulonnier à Barbin. Tout comme, en 1806, Victor Sallé, fabricant de papier au Grand Moulin des Épesses et, en 1814, Charles Duvau de Chavagne, seigneur de la Barbinière.



Vers 1925.

Louis Mathurin Chaillou, dernier meunier au Grand Moulin de Bodet. Comme beaucoup de modestes meuniers, il exploitait également une petite borderie.

Moulin de Bodet (aval)

Moulin de Papier
Moulin à Papier
Moulin-Papet/Moulin-Papier
Moulin-Papé/chaussée de Papé
Les Moulins de Bodet

Première mention connue du site hydraulique : 1394

(relevé de comptes du Château de Mortagne)

Résumé de l'histoire

Lorsqu'on voulait le distinguer du moulin amont, le moulin aval de Bodet était dénommé dans les actes Moulin de Papier (surtout dans les Aveux de la Baronnie de Mortagne), Moulin à Papier (surtout dans les minutes des notaires), Moulin-Papier, Moulin-Papet, Moulin-Papé (encore dans certains documents tardifs du 19^e siècle). Il était implanté sur un îlot proche de la rive droite de la Sèvre et devait avoir une seule voie d'eau avec deux roues hydrauliques successives, actionnant deux paires de meules chacune.

Accolé à ce moulin, sur sa façade amont, il y avait « *un auvent* » qui abritait deux piles à fouler.

Quant à l'appellation commune de ce moulin, elle peut laisser supposer qu'il aurait pu être moulin à papier, ce qui est fort peu probable, car alors, il aurait eu cette fonction au tout début de l'activité papetière en France et l'aurait rapidement perdue. Ce qui est sûr, c'est qu'aucune source connue indiquant à partir du 17^e siècle la profession des habitants de Bodet ne mentionne celle de papetier, mais bien celles de meuniers ou de foulonniers et « *texiers* » (tisserands).

Ou alors ne s'agit-il que d'un « *glissement* » phonétique par l'usage écrit : papet (papé) → papier... induisant un « *glissement* » sémantique : nom ou surnom de personne exploitant à ses débuts le moulin → fonction ancestrale supposée du moulin justifiant son nom ? Et donc erreur répétée des rédacteurs des actes (aveux, minutes notariales...).

L'activité du moulin à farine s'achève en 1835. Celle du foulon a pu perdurer (encore indiqué comme tel en 1861).

Nom des exploitants du site hydraulique du Moulin de Papier

- propriétaires ou fermiers, patrons ou simples ouvriers -

et indication des dates limites de leur présence active attestée par des actes

Voir ce qui est indiqué précédemment au Grand Moulin de Bodet.

- En ce qui concerne les piles à fouler, elles ont généralement appartenu à des meuniers. Quelques-uns d'ailleurs sont qualifiés soit de meunier soit de foulon. Et certaines familles comme les Normand, Payneau, Chauveau, Charbonneau, Brebion, Bibard, avaient des membres meuniers et d'autres « *texiers* » ou foulons.

Il est fort probable en effet que ces tisserands qui fabriquaient des tissus de laine les apprêtaient eux-mêmes. Ils devaient être colocataires du foulon et l'utilisaient à tour de rôle (par exemple un ou deux jours sur huit). Les pièces de tissus qui sortaient du métier à tisser y étaient dégraissées et feutrées sous l'effet des coups répétés des maillets ; la finalité du foulage étant d'augmenter la solidité du drap et de lui donner l'épaisseur, la consistance et le moelleux désirés. Précisons que « *drap* » est le terme générique de plusieurs sortes de tissus de laine fabriqués dans la région : berluce, cadisé, kalmouk, serge, droguet, futaine, trois marches, aumale, tiretaine,

flanelle...

Il semble cependant qu'au milieu du 18^e siècle, les contrôles de qualité étant alors renforcés, les tisserands aient préféré confier leur pièce à un ouvrier spécialisé, le foulonnier, pour cette phase délicate de l'apprêt : foulage, séchage à la polie, garnissage ou lainage au chardon, tondage, catissage ou lustrage à l'aide de la presse à drap. À cette époque, en effet, on relève les noms de trois « *marchands foulons* » : Pierre CHAUVEAU, de 1761 à 1790 ; Jacques CHARBONNEAU, de 1772 à 1812 ; et Pierre CHAUVEAU (fils), de 1773 à 1811. Ces marchands foulonniers sont propriétaires de leurs piles à fouler.

- En prévision de la construction de leur propre moulin dans le bourg de Saint-Laurent, en aval de Bodet, les sœurs de la Sagesse font l'achat, le 30 avril 1832, « *d'un moulin à eau... placé dans le moulin nommé Moulin à Papier composé de deux meules seulement... dormans, tournans et virans et ustensile du dit moulin et encore toute la portion du bâtiment en dépendant, le tout distinct des moulins et portion du même bâtiment appartenant à Joseph Bureau...* » Et, le 16 mai, elles font une nouvelle acquisition : « *...des appartements dans un ancien auvent du dit moulin et sur lequel étaient autrefois placés des moulins à foulon.* »
- Cependant, cet achat de la roue aval du Moulin à Papier ne suffit pas. Étant en effet rehaussé de 35 cm par rapport à la chaussée médiévale du bourg (celle qui alimentera ultérieurement le lavoir), le pont-chaussée du moulin de la Sagesse tend à faire refluer les eaux vers Bodet et nuit également à la puissance de la roue amont du moulin (elle « *patouille* »). Le meunier Joseph BUREAU s'en plaint. Aussi, le 14 mai 1835, la Congrégation de la Sagesse fait échange avec lui. Elle acquiert son « *moulin à eau placé dans le Moulin à Papier à deux meules, l'une à froment, l'autre à seigle... un vieil auvent en avant du moulin* ». en contrepartie, elle cède à Joseph BUREAU la portion du Moulin du Guy (La Verrie) qu'elle possède, et donne la somme de 600 F « *pour indemnité du tort causé par la construction du moulin que la Congrégation a fait faire au bourg* ».
- En 1867, la Congrégation de la Sagesse aliène ses biens de Bodet à la Société JOUITTEAU-CHAUVIÈRE qui fait construire sur l'autre rive de la Sèvre la Blanchisserie Saint-Joseph. Le moulin à papier (qui abritait peut-être encore une pile à fouler) est alors détruit et remplacé par une remise de voitures. Quant à la chaussée, elle est « *couronnée d'une passerelle* » donnant accès à l'usine par le village de Bodet. En 1887, une maison-conciergerie est construite face à la remise de voitures.

Hydraulique - Évolution du site

- Altitude : 109,033 m
Longueur du bief : 100 m
Hauteur moyenne de la chute d'eau : 1,10 m (avant la construction de la chaussée de la Sagesse)
1 voie d'eau et 2 roues hydrauliques successives
Chaussée unipolaire, moulin situé sur un îlot côté rive droite.
- En 1861, le « Moulin Papé » est encore indiqué « moulin à foulon ».
Hauteur de chute des eaux ordinaires : 0,70 m
1 roue à palettes (d'après AD 85 S supplément - rapport d'ingénieur : enquête sur les moulins de la Sèvre Nantaise)

Tranches de vie, pages d'histoire(s)

Un remarquable sculpteur-décorateur de Bodet : Jean BIBARD

Jean BIBARD était membre d'une famille de Bodet qui comportait des tisserands et des meuniers sans doute usagers du Moulin de Papier. Les archives des presbytères de Saint-Laurent et de Saint-Hilaire-de-Mortagne conservent des contrats passés avec lui. De 1697 à 1700, il exécuta l'autel de Saint Jean pour l'église de Saint-Laurent, ainsi que divers décors, travaux payés 200 livres (comptes de la fabrique de l'église). À Saint-Hilaire, en 1710, il édifia un autel à Saint Sébastien et une remarquable statue de ce saint en bois polychromé, pour la somme de 90 livres. On lui attribue également les

statues de Saint Hilaire et de Saint Symphorien. Fort heureusement, ces statues ont été conservées.

Brèves étapes de « l'Usine de Bodet »

Créée en 1867 par les fabricants choletais Juitteau et Chauvière, elle est reprise l'année suivante par la maison choletaise Pellaumail-Moutel qui la fait agrandir en plusieurs étapes.

Dans cette usine ont été réalisées tour à tour ou simultanément beaucoup d'activités représentatives de l'industrie textile du Choletais :

- d'abord le blanchiment sur pré des toiles et mouchoirs, de 1867 à 1960. L'opération de blanchiment s'effectue par action répétée de lessivage et de rinçage comprenant le déparetage et le débouillissage, puis d'exposition sur pré, constituant le blanchiment lui-même, afin d'obtenir les tissus blanc azuré, très prisés. Cependant, à partir de 1930, le temps d'exposition sur pré a été considérablement réduit grâce au procédé de chlorage artificiel.
- le blanchiment des fils (lin et coton) en écheveaux, de 1900 à 1943
- la confection, canetage et bobinage, de 1913 à 1935
- les apprêts mécaniques sur mouchoirs, torchons et toiles à partir de 1919
- le tissage, de 1922 à 1943
- la teinture, à partir de 1948
- à partir des années 1970, l'activité de l'usine s'oriente de plus en plus vers les techniques d'ennoblissement des tissus, maille, chaîne et trame, qui leur apportent couleur, toucher et stabilité. De même, les articles confectionnés sont traités pour leur donner la souplesse et un aspect vieilli.

Arrêt de l'usine en 2007.

N.B. : noms successifs de l'usine : Blanchisserie Saint-Joseph, Seumo, Vendée Couleurs, Phénix Color.



La Blanchisserie Saint-Joseph en 1908.
Le Moulin de Papier se trouvait sur l'îlot à l'entrée du pont, à peu près à l'emplacement du bâtiment à gauche.



Le personnel de l'usine en 1908.
Le directeur, Camille Bernier, est le 2^e à gauche.
Au premier plan, les toiles étendues sur la prairie devant l'usine.

Moulin de La Sagesse

Moulin du couvent

Première mention connue du site hydraulique :

1832 (début des travaux) ; 1834 (Ordonnance royale autorisant la construction) ; 1835 (achèvement de la construction)

Historique du moulin

La construction a été entreprise sous l'impulsion du R. P. Gabriel Deshayes, Supérieur des communautés montfortaines de 1821 à 1841. Il s'agissait d'assurer une meilleure autarcie économique à la communauté des Filles de la Sagesse en plein essor et de rendre moins pénibles un certain nombre de tâches domestiques, assurées principalement par les sœurs converses et novices.



Cadastré. 1839.

19 mai 1827

Pétition adressée au Préfet de Vendée pour connaître la marche à suivre en vue d'obtenir l'autorisation de construire un moulin.

1 janvier 1831

Demande d'autorisation de la Congrégation de la Sagesse adressée au Préfet afin d'établir un moulin à farine et de construire un pont en pierre pour assurer l'accès au moulin et à une prairie située sur la rive droite. (demande enregistrée le 17 juillet 1831).

24 juillet 183

Affichage à la mairie de la demande de la Supérieure de la Sagesse. Réclamations à faire dans un délai de 20 jours. Trois réclamations faites, transmises au préfet par le maire (Grolleau) le 17 août :

- La première provient de Mathurin Chauveau, meunier au Moulin à Papier de Bodet, qui « a réclamé contre la construction du moulin seulement en ce qu'il pense que si la chaussée était trop élevée elle ferait refouler l'eau jusqu'à son moulin [la seconde roue plus basse], ce qui l'empêcherait de s'en servir et lui causerait une grande perte. »
- Les deux autres objections sont formulées par la municipalité : perte de la pêche des anguilles qui se fait au portage ; impossibilité, pendant la saison d'été, d'utiliser le lavoir public.

30 avril 1832

La Sagesse acquiert la « portion » aval (une roue, deux meules) du Moulin à Papier de Bodet appartenant aux héritières de Mathurin Chauveau -décédé quelques mois auparavant.

Le 7 mai suivant, annonçant cette acquisition au maire de Saint-Laurent, la supérieure de la Sagesse précise qu'en ce qui concerne les objections émises par la commune « la Congrégation offre une indemnité qui surpassera d'un quart l'estimation qui sera faite du tort que la construction du moulin pourra occasionner à la Commune et à la Fabrique ». Elle ajoute cependant qu'en ce qui concerne le lavoir, « l'eau n'y manquera pas plus qu'elle n'y manque actuellement ».

en août 1832

Profitant des basses eaux estivales de la Sèvre, les premiers travaux de construction du pont-chaussée sont entrepris.

10 août 1832

Chassé-croisé de lettres entre le maire et la supérieure de la Sagesse.

- Le maire s'étonne fortement que la supérieure ait fait commencer les travaux de construction du moulin, alors qu'elle n'a pas encore reçu l'ordonnance royale autorisant la construction.
- Réponse de la supérieure : il ne s'agit pas de travaux accomplis pour le moulin, mais pour la construction du pont.
- Nouvelle missive du maire : il apparaît que les travaux déjà réalisés concernent la construction d'une chaussée et non celle du pont. En conséquence, le maire prie la supérieure de faire interrompre immédiatement les travaux et annonce en avertir le préfet.

11 août 1832

Lettre de la supérieure au préfet.

- 30 ouvriers sont embauchés pour la construction du pont... « *Si M. le Maire ne veut pas que les travaux continuent, à quoi les emploierons-nous !* »
- La Communauté de la Sagesse « *par compassion pour les malheureux de la commune emploie 70 à 80 hommes et femmes, sans compter les tisserands que nous faisons travailler et les femmes que nous occupons à la filature, 19 à 20 petits garçons pauvres et 35 filles que nous nourrissons... Dernièrement, la Communauté a donné une somme de 1300 F pour avoir du linge et autres objets pour les malheureux* »... sans compter encore « *le grand nombre de pauvres des différentes paroisses qui se présentent journellement à une porte où ils ne seront jamais refusés* ».

29 octobre 1832

L'ingénieur de l'arrondissement au Corps Royal des Ponts et Chaussées établit un Procès Verbal de visite des lieux en présence des parties et parvient à un accord (repères de niveau de la chaussée posés par l'ingénieur).

30 octobre 1832

Le maire donne par écrit son accord pour la construction du moulin, précisant que les difficultés « *ont été entièrement relevées (sic)* » ;

Mais cet accord avait été préalablement (le 30 août) assorti d'une nouvelle demande, celle de « *faire donner gratuitement l'instruction primaire aux enfants de l'un et l'autre sexe appartenant à la commune* ».

Demande à laquelle avait répondu favorablement la supérieure, mais avec deux restrictions :

- D'accord pour l'entière gratuité de l'enseignement, mais pas pour la gratuité des manuels scolaires.
- Cette gratuité ne pourra s'étendre aux enfants d'autres communes environnantes.

27 février 1833

Plainte déposée devant le juge de paix de Mortagne par le notaire au nom de Joseph Bureau meunier, propriétaire de la portion amont du Moulin à Papier de Bodet. Cette même plainte est adressée à la supérieure de la Sagesse : « *La chaussée que vous avez fait construire près le pont de Saint-Laurent a diminué dans les grandes eaux la vitesse de son moulin de plus de moitié* ». Le dépôt de cette plainte fait arrêter la construction de la chaussée. La Communauté envisage alors de faire marcher pour son compte le moulin (roue aval et deux paires de meules) qu'elle a acheté à Bodet.

16 août 1833

Rapport de l'ingénieur des Ponts et Chaussées, et observations de l'ingénieur en chef, proposant le règlement de construction de l'ensemble pont-chaussée, moulin.

7 septembre 1833

Arrêté du Préfet.

21 novembre 1833

Avis du Conseil Général des Ponts et Chaussées (section de la navigation) : pas d'opposition, la Sèvre n'étant pas navigable en ce lieu.

4 février 1834

Après bien des tractations et exigences nouvelles à chaque étape de la part du meunier, un arrangement amiable est enfin conclu entre Joseph Bureau et la Congrégation. Celle-ci, qui possédait depuis 1825 une partie du moulin du Guy (La Verrie) et propriétés attenantes, les échange contre la portion du Moulin à Papier de Bodet et biens attenants possédés par Joseph Bureau.

18 février 1834

Ordonnance du Roi Louis-Philippe autorisant la construction d'un moulin à farine pour lequel l'autorisation d'acquisition de contingent professionnel (droit de mouture) a été sollicitée le 21 novembre 1833.

juin 1835

Achèvement des travaux du pont et du moulin.

Le moulin est construit « *pour pouvoir boulanger 4000 livres de pain par semaine dont 700 sont distribuées aux pauvres, et cela habituellement, mais c'est bien autre chose dans le temps des retraites et ce temps dure à peu près deux mois de l'année* ». [retraite annuelle des religieuses de France à la Communauté ; retraite des laïcs à la Maison Saint-Michel de Haute-Grange] (Chroniques de la Sagesse, vol. VI)

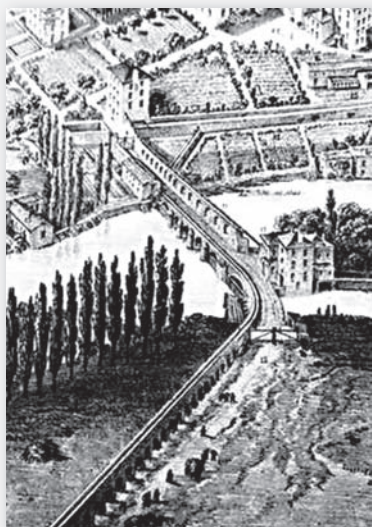
Caractéristiques du moulin à sa construction

- Altitude : 108,099 m
- Longueur du bief : 600 m
- Hauteur moyenne de la chute d'eau : 1,20 m
- Chaussée unipolaire ; moulin situé sur un îlot, côté rive droite. Cette chaussée est établie à 0,35 m au-dessus de la chaussée du Prieuré(en aval) ; elle forme le radier du pont et est construite en pierre de taille (largeur : 5 m ; longueur : 35 m)
- Vanne motrice inclinée de 4,10 m de largeur ; roue Sagebien
- Nombre de paires de meules : 4
- 2 vannes de décharge, rive droite (largeur totale : 4 m ; seuil situé à 0,80 m en contrebas de la chaussée ou radier du pont).

Cependant, alors que s'achevaient les travaux, l'ingénieur chargé de les surveiller fit observer que le pont n'avait pas été construit selon les dimensions prescrites par l'Ordonnance royale. Il était indispensable de demander une autorisation de modification pour pouvoir terminer les travaux (5 arches en plein cintre avaient été construites au lieu des 6 prévues par l'Ordonnance).

Un compromis intervint rapidement : l'arche manquante fut remplacée par la construction d'une nouvelle vanne de décharge

Deux lithographies de Félix Benoist. Charpentier édit. Nantes.



en 1850



en 1870

Cherchez les différences.



Moulin de la Sagesse en 2009. Au premier plan, l'aqueduc.



Le beffroi et les rouets d'entraînement des quatre meules tournantes.



Meules et archures...



Les rouets transmettant le mouvement de la turbine (placée en-dessous).

en 1836

Le Père Deshayes fait aussi installer une pompe aspirante et foulante, actionnée par la roue du moulin, pour monter l'eau de la Sèvre dans deux réservoirs construits à cet effet (le « *château d'eau* » et le « *Saint-Flavien* ») ; et cela, afin de « *donner de l'eau dans les divers endroits de la maison* », en particulier pour l'ensemble buanderie, lavoir et séchoir, pour la cressonnière, pour arroser les jardins et la grande prairie (rive droite, grâce à un étonnant aqueduc de près de 170 m de long).

en 1859

Agrandissement du moulin du côté aval : le nouveau bâtiment, ajouté perpendiculairement à l'ancien, ferme entièrement la partie restante de l'îlot ayant appartenu à la Fabrique de la paroisse.

Le système de relevage des eaux vers le château d'eau est supprimé ainsi que les arches de soutènement des conduits surmontant l'un des parapets du pont.

en 1921

Pose d'une turbine en remplacement de la roue hydraulique.

Nouvelles caractéristiques du moulin - 1921

Pour l'installation de cette turbine, un nouvel auvent est construit, l'entrée de la voie d'eau est modifiée, ainsi que le canal de fuite. Dans le magnifique beffroi (ou rotonde), le rouet de volée distribue le mouvement à quatre paires de meules situées au premier étage où se trouvent également les bluteries. Au second étage, il y a les chambres à grain et la chambre à farine.

Indications sur la turbine

- Fabriquée aux ateliers de construction et fonderie de Chantemerle dépendant de la Société anonyme des Papeteries Darblay, Essonne (Seine-et-Oise).
- Installateur : Théodore Morillon, Andrezé.
- Travaux de la chambre à eau : Tranchant, cimentier à Cholet. Coût : 4 510 F.
- Installation de la turbine du 5 au 22 octobre 1921. Il s'agit d'une turbine à axe vertical, type SS 4 254. coût de la turbine seule : 16 275 F. Coût de son installation : 1 789 F.
- Les mécanismes de transmission :
 - roue d'angle : denture cormier sec, 64 dents
 - pignon d'angle en une pièce en denture de fonte, 64 dents
 - arbre horizontal en acier doux
 - semelle en fonte
 - pignon d'angle en une pièce en denture de fonte tournée, 30 dents
 - roue d'angle à denture en cormier sec de 120 dents

« ...La turbine transmettra sa force à l'arbre vertical central du beffroi des 4 paires de meules, par deux paires d'engrenages d'angle d'un rapport total 1/4 et un arbre horizontal. »

(sources : archives de la Sagesse)

en 1943-1944

Pendant la guerre 1939-1945, pour pallier les nombreuses coupures de courant, un couplage turbine-alternateur est installé pour produire l'électricité, mais qui n'eut toujours qu'un très faible rendement. Cette installation fut remplacée à l'arrêt du moulin par un moteur diesel CLM.

en 1958

Arrêt progressif du moulin.

6 janvier 1959

Arrêté préfectoral autorisant la cession du contingent professionnel du moulin à la Caisse Professionnelle de l'Industrie meunière (acte du 26 février 1859).

27 avril 1959

Date officielle de cession du contingent professionnel mettant fin à la fabrication de la farine panifiable au moulin de la Sagesse.

Tranches de vies, Pages d'histoire(s)

Miracle ! Soudain tout s'éclaire

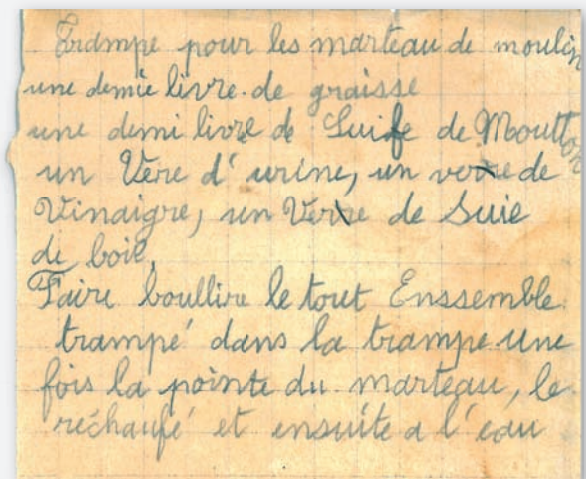
À sa construction, le moulin avait bénéficié de toutes les nouveautés techniques concernant la meunerie. Pour sa mise en route, « il y avait alors un domestique qui s'entendait parfaitement à ce mécanisme et faisait aller le moulin, mais il n'était là que provisoirement ; on désirait que ce fussent les frères qui le fissent marcher. Le Frère Jean-Marie était le seul sur qui on avait des vues [car, avant de se faire religieux, il avait été meunier], mais le découragement s'était tellement emparé de lui qu'il n'y comprenait rien. »

Or donc... « Un jour, Frère Jean-Marie, fort affligé, vint trouver son supérieur [le Père Deshayes]. Mon Cher Père, lui dit-il, il m'est impossible de rien comprendre à cette mécanique. Je n'y entends rien du tout, ne comptez pas sur moi. Notre Père, pour toute réponse, lui dit : Je vais dire la messe à l'autel de la Sainte Vierge, à la Sagesse, venez me la répondre. Notre bon frère obéit, se rend à la sacristie de la Sagesse, prend une soutane, un rochet, et répond la messe à son supérieur. Au moment de l'élévation, il se passe quelque chose d'extraordinaire que le Frère ne put définir ; il vit son supérieur comme en extase et ses pieds ne touchant plus à terre, quoiqu'il semblât faire des efforts pour les y poser. Le Frère éprouvait aussi intérieurement quelque chose qui lui semblait inexplicable, mais il ne tarda pas à en avoir l'explication : de retour au moulin, il comprit parfaitement son affaire, et connut sans peine tous les ressorts de cette mécanique, ce qu'il attribuait aux ferventes prières de son supérieur. » (Archives de la Sagesse. Chroniques, pp. 2792-2793)

Plus fort que du « miroir » !

Une sorte de gros cylindre en bois suspendu au plafond du premier étage du moulin pouvait tourner sur lui-même grâce à un système de poulie et courroie relié aux autres mécanismes rotatifs de meunerie.

À l'intérieur, par une trappe, on pouvait y introduire du son, mais aussi tous les objets qu'on voulait nettoyer et faire briller : grands chapelets des religieuses, cuillers, fourchettes et couteaux, bougeoirs en cuivre, chandeliers et autres objets liturgiques en argent, etc. Après une journée de brassage au milieu du son, le résultat était... miraculeux !



Recette du meunier pour durcir la pointe du marteau à rhabiller les meules.

Moulin de la Sagesse : les outils de meunerie.



Moulin de la Cour de St-Laurent

Chaussée du Prieuré - Moulin du Pont

Historique : déjà en ruine en 1567 !

Ce moulin dépendait de l'ancienne seigneurie de Saint-Laurent-sur-Sèvre.

C'était un moulin « vérolier », ou moulin banal, car les sujets du seigneur étaient tenus d'y faire moudre leur grain.

Le premier Aveu connu de la Baronnie de Mortagne au Duché de Thouars datant du 15 juillet 1567 indique l'état de ruine ainsi que l'emplacement du logis seigneurial et du moulin qui dépendaient alors directement de la Baronnie de Mortagne :

« *Soubs nostre dict hommage, confessons et advouhons tenir de vous nostre hostel et maison noble et seigneurie de Saint Laurens sur Seypvre et ses appartenances et dépendances... consistant en hostel, maisons, granges et autres logis et bastimens fort antiens et ruinez, jardins, prez, boys, garennes, fuyes et colombiers, estangs, four et moullin à bians, verollye et contrainte à iceulx, et les droicts qui y appartiennent, ban à vin, foyres, marchez, droicts de prévosté, billette, passage et péage, mestayries, hommes et sujets nobles et rosturiers, droicts de dixmes, de contrainte sur lesdicts hommes de bras, bestes chevalines que bœufs et charettes, de toutes lesquelles chozes la déclaration s'ensuit :*

Premièrement, ledict hostel et maisons et logeys à présent ruinez consistant en mazuraulx, le tout tenant ensemble et scittué audict bourg de Saint Laurens, contenant quatre boysselées de terre à semer lin ou environ.

[...] Item le moullin banal vérollier et contrainte sur nos habittans et sujets dudict Saint Laurens, de présent pareillement ruinez, avecq ses appartenances de chaussée, isleau, aulnaie et deppendances... ; et joignant ledict bourg de Saint Laurens, assis sur la rivière de Seypvre tenant d'une part à la dicte rivière, d'autre au jardin du doienné et d'autre au chemin tendant de l'église à la rivière. »

Par acte du 20 novembre 1710, la duchesse de Lesdiguière, baronne de Mortagne, cède ces ruines et les revenus qui en dépendaient au doyenné de Saint-Laurent, moyennant une rente annuelle de 60 livres que les doyens successifs payèrent jusqu'à la Révolution.

32



Le lavoir se trouve à peu près à l'emplacement de l'ancien Moulin de la Cour.



Portage et chaussée médiévale. 2010.

Hydraulique - Évolution du site

- Altitude : 107,749 m
Longueur du bief : 60 m
Chaussée en deux parties, chacune reliait une rive à l'îlot central.
Chaussée unipolaire, le moulin était situé en rive gauche.

De ce moulin médiéval seule demeure une partie de la chaussée partant de biais de la pointe aval de l'îlot et rejoignant la rive gauche jusqu'à l'ancienne vanne motrice du moulin. À la place de celui-ci se trouve le lavoir municipal. Quant à l'autre partie de la chaussée reliant la pointe amont de l'îlot à la rive droite, elle devait se trouver à peu près à l'emplacement actuel de la vanne motrice et du vannage de décharge du Moulin de la Sagesse.

La construction du moulin de la Sagesse a eu pour effet d'inverser la direction du courant par rapport à l'îlot : la chaussée médiévale l'orientait vers la rive gauche, la chaussée du moulin de la Sagesse l'orientait vers la rive droite.

Moulin de Chaussac

Chossac, Chaussac
Chaussesacq

Première mention connue du site hydraulique : 1408

Mentionné dans les Aveux de la Baronnie de Mortagne au Duché de Thouars. Au 18ème siècle, redevances dues à l'Abbaye de la Haye (Saint-Christophe-du-Bois) et à la seigneurie de la Barbinière.

Résumé de l'histoire

Aux 15^e - 16^e siècles, des Chaussésac, propriétaires, probablement meuniers, habitaient à Saint-Laurent. Ils sont peut-être à l'origine du nom du moulin... ou l'inverse (voir *tranches de vie*). Chaussac a constamment été un moulin farinier... jusqu'en 1971. De 1740 à 1779, l'une des deux roues hydrauliques du moulin a actionné « un moulin à draps ou à battre toiles ». Le blanchisseur qui y travaillait pour le compte de négociants choletais étendait ses toiles dans une prairie voisine.

En 1884, le Pensionnat Saint-Gabriel acheta le moulin pour son propre service.



Cadastr. 1839.

Nom des exploitants du site hydraulique de Chaussac

- propriétaires ou fermiers, patrons ou simples ouvriers -

et indication des dates limites de leur présence active attestée par des actes

18 ^e siècle	
1712	Jean BARBOT, demeurant à Chossac († 1712)
1721	Le 18 novembre 1721, « sépulture de Pierre DOYEN qui s'est noyé hier matin de nuit, par accident, au moulin de Chaussac, où il demeurait en qualité de serviteur domestique, âgé de 50 ans. Tém. Jeanne BOUDAIZEAU, sa femme. »
1729 - 1776	Gabriel RIVIÈRE, « marchand meunier », propriétaire (3/4) († av. 1780 à 84 ans) ♂ Catherine CHAUVIÈRE († av. 1761)
1734	Jacques JOUITTEAU, meunier, propriétaire (1/4) ♂ Mathurine DRILLAUD
1737	Pierre CHARRIER, journalier meunier
1741 - av. 1778	René LE BRETON, père, marchand négociant à Cholet
1741 - 1778	Jacques René LE BRETON, fils, marchand négociant à Cholet. Les deux construisent en 1741 « un moulin à draps ou à battre toiles », dont la fonction est de contribuer au blanchiment des toiles.
1744 - 1779	Pierre MENANTEAU, blanchisseur, fermier du moulin ♂ Anne FRÉDÉ (...1779)
1776 - 1802	Gabriel René RIVIÈRE, meunier, propriétaire († 5.07.1802 à 72 ans) ♂ (27.11.1776) Louise RETAILLEAU (...1805)
1776 - 1779	François RIVIÈRE, frère du précédent, meunier, propriétaire († 1779)
1792 - 1793	Esprit BREBION, domestique meunier décédé pendant la guerre civile. Gages de deux années versés en 1802 à sa veuve Angélique FRADIN
19 ^e siècle	
1807 - 1812	Pierre BREAU (BREA, BRAUD, BREault), meunier, propriétaire († 18.02.1812 à 38 ans) ♂ Louise RIVIÈRE
1809 - 1825	Philippe Jean RIVIÈRE, meunier, propriétaire († 1825 à 40 ans)
1813 - 1854	Pierre LOISEAU, domestique meunier avant son mariage († 1836) ♂ (6.07.1813, contrat de mariage) Louise RIVIÈRE, veuve de Pierre BREAU, meunière, propriétaire († 8.09.1854 à 74ans)
1813 - av. 1856	Joseph GLAMEAUD, cordonnier aux Épesses puis, en 1832, aubergiste à Saint-Laurent († av. 1856 ♂ Jeanne RIVIÈRE, propriétaire du 1/3 du moulin, loue en 1813 à Pierre LOISEAU puis, en 1832, à Pierre Louis LÉGER
1832 - 1884	Pierre Louis LÉGER, meunier, propriétaire en 1856 († 1.06.1885) ♂ (15 10.1832) Marie BREAU
1867 - 1882	Pierre Alphonse LÉGER (fils), meunier puis jardinier en 1882 ♂ (20.02.1865) Louise BÉTARD
	Pierre Louis LÉGER met en vente son moulin le 4 juin 1882 (Intérêt Public Choletais). Il est acheté par les Frères de Saint-Gabriel en 1884.

Le Pensionnat Saint-Gabriel et le moulin de Chaussac

Les 31 janvier et 18 mars 1884, par actes sous seings privés, devant M^e Puybaraud, notaire, Pierre Louis Léger, ancien meunier, vend à la Société Immobilière de Saint-Laurent-sur-Sèvre - c'est-à-dire le Pensionnat Saint-Gabriel - « *la propriété de Chaussac, consistant en bâtiments d'habitation et d'exploitation, chaussée, moulin à eau et accessoires, jardins, terres, prés et issues...* ».

Dès l'année suivante, un mur de clôture englobe le moulin dans la propriété du Pensionnat et un chemin rehaussé est fait à travers la grande prairie pour pouvoir l'atteindre même lors des crues annuelles. Un bassin de natation est également aménagé.

Principales étapes de l'exploitation du moulin

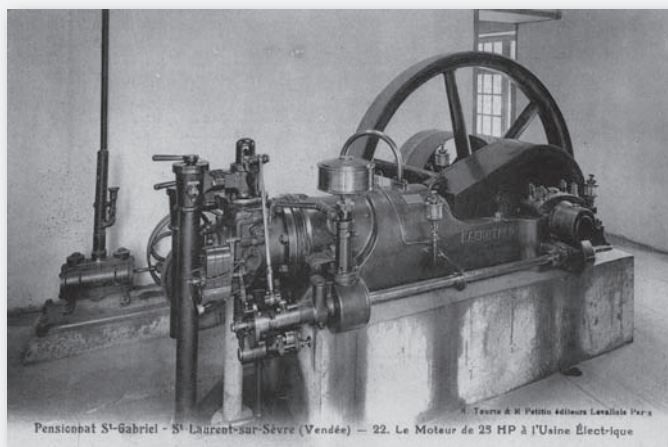
- 1884 (15 juin). Pétition en préfecture pour construire une passerelle piétonne en bois reliant le Pensionnat au moulin de Chaussac.
- 1884 (août). Décision est prise d'installer une nouvelle roue hydraulique, type Sagebien. Coût : 3 000 francs. Elle fera mouvoir trois paires de meules. Le frère Josué peut alors quitter le moulin de Milvin et venir à Chaussac assurer la mouture de la farine pour le Pensionnat, mais aussi pour les Supérieurs de l'Institut et les frères de l'administration, les novices et les jувénistes en formation.
- 1887. Installation d'une dynamo « capable d'alimenter 120 lampes à incandescence d'une intensité de 10 bougies chacune », et d'une pompe pour alimenter un bassin de 100 m³ construit dans le lieu le plus élevé de la propriété (la Salette). L'eau est redistribuée vers les étables, le lavoir, les jardins...
- 1888. Pour remplacer l'étroite passerelle en bois, un pont plus large, permettant le passage de charrettes, est construit sur la Sèvre, légèrement en aval de l'actuel pont.
- 1889. Installation d'une turbine pour la production d'électricité et la mouture (20 CV).
- 1903. La loi du 1^{er} juillet 1901 sur les associations a comme conséquence soit la sécularisation des membres de congrégations religieuses, soit leur exil. Autre conséquence, le décret du 9 avril 1903 retire aux congrégations leur capacité de posséder et d'acquérir. Le Pensionnat, et donc le moulin lui-même, devient de fait propriété de l'État. L'ensemble d'immeubles est mis en « vente judiciaire » le 20 octobre 1906 et le moulin constitue le deuxième lot. Le Marquis Jousseau de la Bretesche demeurant au château du Couboureau (Torfoü) acquiert tous les immeubles mis en vente avec leur mobilier pour une somme de 60 000 francs qu'il paie comptant de ses deniers personnels. À Saint-Laurent, il annonce aussitôt au corps professoral : « Vous êtes ici chez vous. Restez-y ». Le Pensionnat est sauvé. Le moulin aussi.
- 1928. Acquisition d'une nouvelle turbine de 32 CV.
- 1930. Le frère meunier meurt tragiquement, happé par le mécanisme de meunerie.
- 1932. Transformation au moulin : les 3 paires de meules sont remplacées par 2 cylindres : un cylindre broyeur et un cylindre convertisseur. Un moteur supplétif à gaz pauvre est installé pour pallier les insuffisances chroniques de l'énergie hydraulique.
- 1939. Achat d'un moteur diesel pour remplacer le moteur à gaz pauvre.
- 1944. Établissement d'une ligne « basse tension » du moulin de Chaussac au transformateur, ce qui oblige le Pensionnat à modifier son installation électrique et à remplacer dans ses ateliers les moteurs à courant continu par des moteurs à courant alternatif.
- 1945 (10 février). Vers 11h30, le feu prend au second étage du moulin. À l'aide de seaux, puis de la pompe à incendie, il est circonscrit à la partie centrale seulement, celle des machines et des chambres à grain et à farine. Les salles latérales sont intactes.
- 1945. Installation d'une pompe électrique.
- 1946 (de janvier à juin). Restauration de la partie incendiée. De nouveaux cylindres sont achetés.
- 1950. La turbine du moulin de Chaussac cesse de fournir du courant (celle de Charruau s'arrêtera en 1960).
- 1969. Le moulin cesse progressivement de moudre.
- 1971. Le départ en retraite du frère meunier, Lucien Gérard (frère Charles de Blois), clôt définitivement l'activité meunière de Chaussac.
- Le bâtiment sera ultérieurement transformé en salles d'activité scolaire artistique : solfège, dessin, travaux manuels.



Vers 1905.



En 2010.



Vers 1935.

Hydraulique - Évolution du site

- Altitude : 106,949 m
Longueur du bief : 720 m
Chaussée déversoir de 90 m de long et hauteur moyenne de la chute d'eau de 0,90 m
Chaussée unipolaire, moulin situé en rive droite
- en 1861, le moulin avait deux paires de meules et deux roues à palettes
- en juin 1867, Pierre Alphonse LÉGER achète à Volant, plâtrier à Nantes (île Gloriette)
- « Deux paires de meules avec leurs garnitures, archures, couvercles d'archures, supports de trémies, trémies et anilles.
- Une bluterie de 14 pieds de longueur avec une vis d'Archimède, les casiers de la bluterie, une trémie pour la farine et une petite vis conductrice (...) et la courroie faisant marcher la bluterie ». Coût total : 600 francs. Le moulin dispose alors de trois paires de meules.
- Lorsque les frères de Saint-Gabriel rachètent le moulin en 1884, les deux roues à palettes sont remplacées par une roue Sagebien. Pour cela, la voie d'eau est élargie ainsi que la vanne motrice (2 m de largeur). Bien d'autres modifications surviendront ultérieurement (voir ci-dessus).
- Une marque de la grande crue du 4 novembre 1960 a été apposée en façade du moulin.

Tranches de vie, pages d'histoire(s)

Chaussesac, Chaussac... sac de farine mal chaussé.

Le nom de Chaussac peut provenir d'un surnom ironique donné aux premiers temps du moulin à un meunier qui trichait quelque peu sur le poids de la farine qu'il rendait dans le sac de son client... chausse dans le sens d'entonnoir en tissu pour déverser dans le sac la farine sortant des meules ?

Réputation très répandue qui était faite aux meuniers.

En 1741, arrangement à l'amiable.

Parce qu'ils ont quelque difficulté à rembourser un emprunt contracté antérieurement auprès de négociants choletais, le meunier Gabriel Rivière et Catherine Chauvière sa femme, « *demeurants au moulin de Chaussasacq, paroisse de Treize-Vents, autorisent Maîtres René et Jacques René Le Breton, père et fils, marchands négociants demeurants en la ville de Chollet, paroisse de Notre Dame et au bourg de Saint Pierre dudit Chollet (...) à construire à leurs frais un moulin à draps ou à battre toilles dans le premier sault dudit moulin, du costé de lisleau lequel sera sur un même arbre qu'est le moulin à seigle quy est dans le mesme sault (...) appartenant aux dits RIVIÈRE et Chauvière sa femme, en sorte que les dits moulins à seigle et à draps tourneront et vireront sur le même arbre avecq les issues en dépendants, sous la condition néant moins que les dits sieurs Le Breton et les leurs auront la liberté de se servir en entier dudit moulin à draps ou à battre toilles depuis les sept heures du matin jusqu'à trois heures après midy inclusivement ; et que les dits Rivière et Chauvière, sa femme, en auront l'usage pour le surplus de chaque jour et nuit sans néant moins que pendant le dit espace depuis les sept heures du matin jusqu'à trois heures après midy, la palle ou éclaoudouère dudit auvent puisse être abatue et mise à fond, afin que les dits moulins qui sont dans le sault de derrière appartenants aux dits Rivière et sa femme puissent toujours tourner et virer sans être intérompus* » (...). (archives privées du 14 avril 1741)

En réalité, un tel arrangement conclu devant notaire ne fait qu'établir légalement un état de fait existant depuis près de deux ans. Outre ce « *moulin pour laver les toilles* », cette modeste blanchisserie était aussi une « *bordrie* » : maisons, buanderie, jardins, pièce à semer lin, près « *clos et fermés de ses hayes, fossés et clôtures afin d'y étendre les toiles* ». Car le blanchisseur fermier se devait de les rendre à ses propriétaires « *blanches d'un beau blanc en estat de vantes sans aucunes taches ny ruptures* ». (AD 49, 5 E 11/68 - le 30.01.1740)]

Dans l'Encyclopédie (t. II, p. 292), on apprend en effet que les toiles pouvaient être battues et dégorées au moulin à foulon, puis étendues sur le pré afin d'y être blanchies par l'action conjuguée de la rosée, du soleil et des lessives. Ces opérations étaient répétées de nombreuses fois. Il fallait en général quatre mois, parfois plus, pour obtenir un blanc parfait.

En 1778, Jacques René Le Breton cède ses biens de Chaussac sous forme de rente annuelle (de 40 livres payables à Noël) à Gabriel (fils) et François Rivière. À noter que l'acte de vente signale un emplacement de terrain « *ou était construit une maison, une écurie et une cave dont le tout est écroulé par l'inondation des eaux de la rivière de Sèvre* », celle de 1770. (Archives privées du 7 novembre 1778)



Moulin de Milvin

alias Merlaux, Millevin,
Milvain, Millevain, Mylevaing

Première mention connue du site hydraulique : 1394

(Relevé de comptes de Mortagne)

Résumé de l'histoire

Site hydraulique de deux moulins contigus, situés sur la rive gauche de la Sèvre. Ils ont été quasi constamment à farine. Cependant, l'une des roues hydrauliques a très probablement actionné, à une période intermédiaire (15^e - 17^e siècle) un moulin à foulon. La présence d'un « *pré de la polie* », proche des moulins, le suggère ; mais ceci n'est pas confirmé par l'indication de la profession de foulonnier dans les registres paroissiaux trop tardifs (à partir de 1737).



Cadastr. 1839.

Dès la fin du 18^e siècle, la famille BUREAU sera présente à Milvin... jusqu'à l'arrêt définitif de la minoterie en 1988.



Vers 1905.

Les Frères de Saint-Gabriel, avant d'acheter pour leur pensionnat le moulin de Chaussac, ont été propriétaires d'une partie d'un moulin de 1857 à 1884 : d'abord l'une des paires de meules du moulin amont du Grand Auvent ; puis, après échange en 1865, le moulin de la Porte - ou du Bas, composé d'une seule paire de meules et d'un emplacement pour une seconde. Ce moulin est alors reconstruit à neuf et muni de deux paires de meules et d'un système nouveau de bluterie.

Arrêt progressif de la mouture de farine panifiable de 1948 à 1975. Fabrication d'aliment pour bétail à partir de 1948, jusqu'en 1988.

Nom des exploitants du site hydraulique de Milvin

- propriétaires ou fermiers, patrons ou simples ouvriers -

et indication des dates limites de leur présence active attestée par des actes

16 ^e siècle	
1582 - 1583	BREBION, propriétaire († av. 1582) ♂ Jeanne LOMEDÉ (LHOMMEDÉ)
1583	FORTIN, meunier, propriétaire
1583	Aveu de la Baronnie de Mortagne au Duché de Thouars du 24 mai 1583. « <i>Redevances feudales</i> - <i>Bians de bœufs à la Saint Laurens - le moulin Merlaux appelé Millevain, 20 sols</i> - <i>a Pasques, entre la Seypvre et la mer - le moulin des Merlaux modo Millevain, 20 sols</i> - <i>cens payable à la St Jean - le moulin ès Merlaux tient Millevain, 20 sols</i> - <i>Festaiges de la Thiffaine - le moulin Merlaux tenet Millevain, service à la myaoust</i> »

17 ^e siècle	
1650 - 1680 1674 - 1681	René FORTIN, meunier, propriétaire ♂ Perrine ROULLEAU René SALEAU ♂ (1.02.1674) Marie FORTIN
18 ^e siècle	
1701	René CHERBONNEAU, marchand (meunier ?)
1702 (aveu)	MOREAU (meunier à Étourneau), GRASSET... et autres, propriétaires
1727	Pierre BRAULT, meunier
1737 - 1743	Louis LIARD, marchand (?) / voiturier ♂ Jacquette GABORIAU
1749	Laurent PÉARD ♂ Jeanne VALLÉE
1751 - 1767	Mathurin BAUDRY ♂ Jeanne BRAUD (BRAULT)
1759 - 1777	Christophe LOIZEAU, meunier, propriétaire († 4.08.1777 à 67 ans) ♂ Jeanne BARBOT Acte de décès : « <i>Sépulture de Christophe LOIZEAU, meunier à Milvin, veuf de Jeanne BARBOT, de la confrérie des Pénitents établie en cette paroisse, y est décédé âgé d'environ 67 ans en la communion des fidèles, le 4 août 1777</i> » <i>Le 11 août suivant, l'acte de décès, à 68 ans, de sa sœur Jeanne, précise également qu'elle était « fille de la Société des Filles de la Sainte Vierge »</i>
1759 - 1760	Vincent LOISEAU, meunier ♂ (18.02.1760) Marie Anne CHAILLOU, d'Étourneau
1759	René BRAUD, meunier, ♂ Marie Jeanne...
1760 - 1778	Mathurin CHAILLOU, meunier, propriétaire († le 13.06.1778 à 67 ans) ♂ (16.11.1735) Jeanne BUREAU Longtemps meunier à Bodet, puis à Étourneau, il semble s'installer à Milvin à la fin de 1760.
1763 - 1793	Jean Baptiste BUREAU, meunier, propriétaire († 1793), président (fabriqueur) du Conseil de Fabrique de la paroisse ♂ (1750) Jeanne BARBARIT D'abord meunier à Bodet, Jean BUREAU arrive à Milvin vers 1763. Il est « décédé à la suite des rebelles de la Vendée après le passage de la Loire ».
1769	Jacques LOIZEAU, meunier ♂ Marie GRIMAUD
1776 - 1812	Jean Baptiste BUREAU (13.11.1754 - ...1812), meunier, propriétaire ♂ (20.01.1776) Marie Marguerite DEVAUD († 19.10.1789 à 40 ans)
1776 - 1806	Mathurin François BUREAU (15.02.1757 - 12.05.1806), frère du précédent, meunier, propriétaire ♂ (4.02.1778) Jeanne Perrine LOIZEAU (7.06.1759 - 13.11.1803)
1776 - 1785	Mathurin CHAILLOU, meunier, propriétaire (1) ♂ Jeanne LOIZEAU (née le 2.03.1753) (2) ♂ (9.05.1780) Françoise BRE-BION. Mathurin CHAILLOU part après 1785 à Bodet.
1777	Jean Baptiste CHAILLOU, meunier ♂ (12.01.1777) Françoise GINCHELEAU
19 ^e siècle	
1790 - 1846	Éléonor Alexis BUREAU (30.10.1763 - ...06.1846), meunier, propriétaire (1) ♂ (29.01.1799) Modeste BOISSEAU († 10.09.1810 à 40 ans) (2) ♂ (23.11.1812) Aimée Françoise CHAILLOU († 13. 21.1830 à 50 ans)
1803	Louis CHARBONNEAU, meunier ♂ Marie CHEVALIER
1813 - 1865	Mathurin BUREAU, meunier, propriétaire (...1865 à 73 ans) ♂ (17.06.1813, contrat de mariage, mariage en juillet) Marie Jeanne BOSSARD († 1835 à 40 ans)
1813 - 1815	Joseph PAINEAU, ouvrier meunier ♂ Anne LEROUX
1836	Louis BUREAU, meunier
1842 - 1855	Pierre SOULARD, meunier (né le 6.11.1815 à la Verrie) ♂ (12.01.1842) Joséphine Hortense ROBERT
1844 - 1857	Clément BUREAU, meunier († 23.06.1847 à 29 ans) ♂ Suzanne YOU de Poupet (Saint-Malo-du-Bois)
1846 - 1897	Jean Baptiste BUREAU (26.06.1825 - ...06.1897), meunier, propriétaire ♂ (1852) Modeste BRÉGEON, veuve de Jean Baptiste PASQUIER
1854 - 1890	Victor Mathurin BUREAU (26.11.1822 - 7.05.1890), meunier, propriétaire (1) ♂ (11.07.1854) Suzanne YOU (15.09.1822 - 21.02.1861) veuve de Clément BUREAU (2) ♂ (26.04.1871) Marie Jeanne YOU (née le 9.09.1820), sœur aînée de Suzanne
1857 - 1884	Congrégation de Saint-Gabriel, propriétaire (voir évolution du site). Mouture destinée au Pensionnat Saint-Gabriel et à la Maison-Mère des Frères. En 1884 vente de leur part à Louis LÉGER
1877 - 1910	Victor Jean Baptiste BUREAU (28.02.1853 - 1.03.1912), meunier, propriétaire ♂ (26.11.1877) Marie Philomène MAUDET
1881	Frédéric MAUDET, domestique meunier
1877 - 1900	Victor Auguste Maximin BUREAU, meunier, propriétaire († 14.11.1900) ♂ Marie JEANNEAU
1884 - 1920	Louis Laurent LÉGER (15.07.1855 - 1.07.1934), meunier, propriétaire (C1 / 18-19) ♂ (26.06.1883) Élixa CAILLETON (née le 2.03.1857). Louis LÉGER était antérieurement à Étourneau. Il fut maire de Saint-Laurent de 1904 à 1933.
1891	Plusieurs domestiques meuniers : Charles MARCHAND, Pierre ROUX et Louis BRÉGEON (« garde moulin », 18 ans)
1896	Deux domestiques meuniers : Honoré MONNEAU, Augustin BRÉGEON
20 ^e siècle	
1900 - 1927	Auguste BUREAU, meunier, propriétaire († 1927) ♂ ... CHEVALIER
1906 - 1946	Jean Baptiste BUREAU (12.05.1883 - 7.09.1959), meunier, propriétaire ♂ Ernestine Floride Joséphine JEANNEAU († 22.07.1979)
1906	Célestin BOISSINOT, meunier, patron ♂ Joséphine MORILLON
1906	Auguste GABARD, domestique meunier
1913 - 1946	Ludovic Marie Auguste Marcel LÉGER, meunier, propriétaire, né le 13.04.1887 ♂ (21.04.1913) Germaine Marie ESTÈVE, née en 1894 à Genac (Charente)
1934...	Jean Baptiste BUREAU, meunier, propriétaire, né le 20.03.1913 ♂ Madeleine Marie Joséphine Eugénie Yvonne GORGET
1941...	Paul Marie Auguste BUREAU, meunier, propriétaire, frère du précédent, né le 9.05.1920 Parmi les derniers ouvriers à avoir travaillé au moulin : René GUINAUDEAU, Henry BARREAUD, Jean-Marie JADAUD

Hydraulique - Évolution du site

- Altitude : 106,011 m
Longueur du bief : 300 m
Hauteur moyenne de la chute d'eau : 0,95 m (1 m en 1906)
Chaussée unipolaire ; deux moulins accolés situés en rive gauche
2 voies d'eau - le grand auvent (2 roues successives) - le petit auvent (1 roue)
2 vannes motrices verticales de 0,60 m de largeur
En 1861 : 3 roues à palettes, 4 paires de meules ...sont en état de fonctionner.

- Le 30 juillet 1857, les Frères de Saint-Gabriel achètent pour leur usage « *la moitié indivise, dont l'autre moitié appartient à Mathurin Bureau et à ses enfants, du moulin à eau double du grand auvent situé à Millevin, composé de deux [paires de] meules à farine, l'une à seigle, l'autre à froment [ces meules étant mues par la roue amont du grand auvent] avec toutes les dépendances du dit moulin ...chaussée et portage.* »

Cette cohabitation d'usage de ces deux paires de meules n'étant pas sans inconvénients, les Frères proposent aux Bureau, en 1865, l'échange de leur part dans le grand auvent « *contre le moulin appelé le Moulin de la Porte ou du Bas [moulin mû par la roue aval du grand auvent], composé d'une seule meule [paire de meules] et d'un emplacement pour une seconde meule* »... Accord conclu devant notaire le 11 avril 1865.

Les Frères font alors reconstruire l'ensemble du bâtiment « *tout à neuf* » et y établissent « *une roue et deux meules [paires de meules] d'après le système d'engrenage* »... système plus moderne que ce qui existait alors. C'est le frère Géréon, ancien meunier, qui est chargé de le faire marcher. Mais celui-ci, ne connaissant pas ces nouveaux mécanismes, fait appel, en juin 1866, à son propre frère, célibataire, Victor Durand, d'Andrezé, pour l'initier à leur fonctionnement.

- En 1866-67, les Frères font également réaliser, à leur frais, un nouveau chemin de Milvin (actuelle rue de Milvin) qui contourne leur propriété, alors que l'ancien chemin la traversait.

Cependant, ce moulin étant situé à l'aval de la voie d'eau, il a l'inconvénient de ne pas fonctionner lorsque « *les eaux sont grandes* ». Aussi, quand l'occasion se présente, les Frères acquièrent en 1884 le moulin de Chaussac et revendent à Louis Léger leur propriété de Milvin, le 31 mars.

- En 1909, Louis Léger acquiert le moulin du petit auvent, et Jean Baptiste Bureau possède la totalité du moulin du grand auvent, formé de la réunion du Moulin de la Porte ou du Bas et du Moulin de Devant.

- En 1933, dans le moulin des Bureau, les meules sont remplacées par des cylindres. À la même époque, un camion Berliet assure les transports.

- Lorsque, le 10 décembre 1946, Ludovic Léger cède son moulin aux Bureau, l'ensemble du site ne devient plus qu'une seule unité de production que dirigent Baptiste Bureau, s'occupant essentiellement de la gestion commerciale et de la comptabilité, et son frère Paul Bureau, assurant le travail à la minoterie.

Il y a alors, pour un contingent de mouture de 15 780 quintaux :

- 2 roues en activité... Puis force motrice : électricité, gas-oil.
- 5 cylindres broyeurs :
 - 1 cylindre de 80 cm de long (marque Tessel-Rose-Brault)
 - 1 cylindre de 60 cm de long (marque Nehlig-Heuser)
 - 3 cylindres de 40 cm de long (marque Buhler)
- 3 cylindres convertisseurs (marque Buhler)
- 1 système de bluterie avec 2 plansichters
- 1 laveuse pour le nettoyage du blé.



Sac en papier.



La dernière roue hydraulique (disparue).

- À partir de 1948, la mouture de la farine planifiable va peu à peu régresser et cessera définitivement en 1975. Elle sera remplacée par celle des céréales secondaires et le conditionnement d'aliment pour bétail.

Les frères BUREAU vont pour cela devoir acheter de nouvelles machines :
1 pré-mélangeur, 1 broyeur T 44, 1 presse pour les granulés...

Ils vont également faire construire un vaste bâtiment près du moulin, destiné aux conditionnement, stockage et expédition (grâce à un camion UNIC de 10 tonnes et un SAVIEM plus petit) de l'aliment BURMIL (BUREAU, MILVIN).

Arrêt définitif en 1988. L'année suivante (le 6.12.1989), les bâtiments seront achetés par la commune. Elle les revendra ultérieurement à un particulier.

Tranches de vie, pages d'histoire(s)

Le 10 juin 1806, inventaire des biens de Mathurin, Louis et Éléonor BUREAU, enfants mineurs de Mathurin BUREAU et de Jeanne LOIZEAU, leurs père et mère, décédés au lieu dit de Milvin.

Estimation :

1 crémaillère, 1 gril, 1 mauvaise pelle, 1 trois pieds, 1 soufflet	3 francs
1 pendule	9 francs
1 table, 1 banc, 1 salière	5 francs
2 cuillers à pot, dont 1 de cuivre et 1 de bois, 1 marmite, son couvercle, 1 friquet, 1 pot blanc	4 francs
1 très mauvais buffet	2 francs
2 chandeliers de cuivre	2 francs
1 hachereau, 1 marteau, des tenailles	1,5 francs
1 poêle et 1 poêlon	5 francs
2 mauvais chaudrons de cuivre et 1 de fer	20 francs
Tous les pots, plats et assiettes de terre	6 francs
1 charnier	2 francs
1 mauvais cabinet ou demi-armoire	10 francs
1 autre cabinet ou demi-armoire	20 francs
1 lit composé de son châlit, d'1 couette, rideaux, couverture et paille	110 francs
1 autre lit composé de son châlit, d'une couette, d'un traversin, couverture, rideaux, garniture, paille et 2 draps	100 francs
1 autre lit composé de son châlit, garniture et rideau, d'1 couette deux traversins, 1 couverture, paille et 2 draps	105 francs
1 autre lit composé d'une couette, d'1 traversin, d'1 mauvais couvre-pieds, d'1 mauvais châlit et 2 draps	50 francs
1 maie, 2 tamis, une « pile à mille », 1 panne et 1 trois pieds	18 francs
1 grand et mauvais coffre	12 francs
8 mauvaises chaises	3 francs
13 draps de lit	42 francs
2 plats d'étain, 11 assiettes grandes et petites et 1 échelle	15 francs
2 nappes et 3 « essuimains »	6 francs
2 mauvais pics, 1 tranche étroite et autres outils de jardinage avec 1 fourche en fer	6 francs
113 décalitres, 152 centilitres	128 francs
1 petit cochon	27 francs
1 vache « en son état »	90 francs
1 jument brune avec 1 baquière	100 francs
1 jument jaune hors d'âge	40 francs
1 mauvais cheval avec sa baquière	18 francs
1 autre vieux et mauvais cheval avec sa baquière	18 francs
TOTAL	978 francs

DAVID, notaire à Saint-Laurent

De père en fils : les Jean Baptiste Bureau



1825-1897



1853-1910



1883-1959



1913-2011

Moulin de Charruau

prononciation locale : Charroi

Première mention connue du site hydraulique : 1394

Résumé de l'histoire

Le site hydraulique de Charruau est resté moulin à farine jusqu'au début du 20^e siècle. Au village vivaient non seulement les meuniers, mais aussi des bordiers, tisserands, journaliers, voituriers et même un « marchand » est signalé.

Sous l'Ancien Régime, le moulin relevait roturièrement de la baronnie de Mortagne. Ses exploitants étaient tenus solidairement à fournir à la recette de cette seigneurie pour droit de rente et de cens 1 septier et 10 boisseaux de blé seigle, soit 26 boisseaux (le septier de Mortagne = 16 boisseaux).

Cependant, aux 16^e et début 17^e siècles au moins, un meunier de Charruau bénéficiait encore du droit de vérolie de l'ancienne seigneurie de Saint-Laurent (obligation pour les métayers en dépendant d'aller moudre à ce moulin), peut-être en remplacement de l'ancien moulin du bourg.



En 2010.

Nom des exploitants du site hydraulique de Charruau

- propriétaires ou fermiers, patrons ou simples ouvriers -

et indication des dates limites de leur présence active attestée par des actes

16 ^e siècle	
1583	Aveux de la Baronnie de Mortagne au Duché de Thouars du 24 mai 1583 : « Legier BOURDAIZEAU dist Caneton doit pour la vérolie et subiection de astreindre les métaiers de la Court de la paroisse de Saint Laurens pour aller moudre à son moullin appelé Charruau... 1 septier bled seigle et 10 boiceaux » (même redevance en 1650)
17 ^e siècle	
1638	Mathieu BOURDAIZEAU, meunier, propriétaire
1643	René BARBOT, probablement meunier, propriétaire
1650	Jean BARBOT, meunier, propriétaire
1650	Vincent MOREAU, meunier, propriétaire
1650	Pierre BOURDAIZEAU, meunier, propriétaire
1657 - 1672	Jean BOURDAIZEAU, meunier, propriétaire
1668	Pierre BARBOT, meunier, propriétaire ♂ Angélique GOURAUD
1672	René BARBOT, meunier, propriétaire
18 ^e siècle	
1700 - 1716	François MOREAU, marchand meunier, propriétaire ♂ Henriette MANCEAU
... 1711	Jean BARBOT, meunier, propriétaire ♂ (1711) Marie GARNAUD
1727 - 1741	Louis ROUSSELOT, meunier, propriétaire († 29.05.1741) ♂ Perrine PÉARD (PIARD) († 1761)
1735 - 1740	Jean BARBOT, meunier († 1740 à 30 ans) ♂ (1735) Perrine ROTURIER
1747 - 1785	François MOREAU, meunier, propriétaire
1752 - 1756	Jean BERNIER, meunier ♂ Marie ROUSSELOT
1760 - 1794	Louis ROUSSELOT, meunier, propriétaire, († probablement fin janvier 1794) ♂ Marie RÉVEILLÈRE
1764	Jacques BUREAU, meunier ♂ Perrine RIVIÈRE
1769	François BREGEON, meunier ♂ Marie BERNIER
1774 - 1784	René BOISSEAU, meunier, propriétaire ♂ Marie GROLLEAU

1775 - 1779	François BOISSEAU, meunier, propriétaire (1) ♂ Marie DEVAUD († 23.09.1779) (2) ♂ Perrine CHAILLOU
1779 - 1785	François BARBOT, meunier, propriétaire ♂ Louise RIVIÈRE
1782 - 1785	René CHERBONNEAU, meunier ♂ Rose SOULARD
1785	Aveux de la Baronnie de Mortagne au Duché de Thouars du 12 décembre 1785. Au chapitre du noble : « <i>M^e Pierre Euzèbe de VAUGIRAUD tient de notre baronnie à foy et hommage plain, plect de mortemain et cheval de service, la rente noble de 23 boisseaux de bled seigle à lui due sur les moulins de Charruau, paroisse de Treizevent</i> ».
1785 - 1830	Louis ROUSSELOT, meunier, propriétaire (24.03.1762- 22.07.1833) (1) ♂ (24.01.1793) Modeste PASQUEREAU (2) ♂ (24.11.1796) Françoise Louise BLANCHARD (29.12.1770 - 29.12.1847)
1791 - 1818	Jean PINEAU, meunier à la Tessoualle, propriétaire des 7/8 de 2 moulins (à seigle et à froment)
1793 - 1804	Jean Paul LÉGER, meunier, propriétaire (6.02.1742 - 21.02.1804) ♂ Marie DESHAYES
19^e siècle	
1798 - 1818	Pierre BREGEON, meunier, propriétaire ♂ Jeanne ROUSSELOT
1814 - 1839	François DURAND, meunier, propriétaire († 1839) ♂ Marie Jeanne BREGEON, meunière, propriétaire
1839 - 1856	François BLANDIN, meunier, propriétaire (né le 6.04. 1797 au moulin de la Roche à Tiffauges) ♂ (8.02.1825) Marie
1825 - 1863	Thérèse (ou Modeste) BREGEON (9.08.1800 - 7.05.1851)
1829 - 1872	François BREGEON (14.07.1798 - 17.05.1873), meunier, propriétaire ♂ (29.07.1829) Marie Félicité DEVAL
1836 - 1885	François DURAND, meunier, propriétaire,
1860 - 1889	Louis GUICHETEAU, meunier à Ribou (Cholet), propriétaire
1860 - 1905	Louis Clovis BREGEON (2.02.1840 - 29.10.1905), meunier, propriétaire ♂ Marie Séraphie LUCAS (née en 1831 à Bazoges-en-Paillers)
1869 - 1885	Honoré DURAND, meunier, propriétaire
1872 - 1881	Eugène DURAND, meunier, propriétaire
1889 - 1903	François RIPOCHE, meunier à Ribou, propriétaire (n°124)
20^e siècle	
1896...	Louis Victor Casimir BREGEON, meunier, propriétaire (né le 19.04.1874) ♂ (19.05.1908) Marie Louise Marguerite RONDEAU (née en 1888 aux Épesses)
1898...	À son mariage, Louis BREGEON part quelque temps à Jallais mais, de 1911 à 1936 au moins, il revient habiter Charruau et travaille comme meunier chez Louis LÉGER à Milvin. Auguste BREGEON, meunier, propriétaire (n°125), né le 25.03.1877). Après l'arrêt du moulin, il continue à exploiter les terres.
1922 - 1935	Vers 1910, état d'abandon du moulin En 1922, la Société choletaise Pellaumail-Moutel achète le moulin de Charruau : le site est pressenti pour construire (rive gauche) une usine de blanchissage semblable à celle de Bodet que possède déjà la Société. Des plans sont dressés par Vincent Benaîtreau, architecte choletais. Sans suite.
1935 - 1960	En 1935, les Frères de Saint-Gabriel rachètent le moulin pour en faire une usine électrique destinée à alimenter en électricité le Pensionnat Saint-Gabriel. Les premiers travaux commencent en juillet 1942 : rasement des ruines de l'ancien moulin, creusement des fondations pour le nouveau. Les travaux ne reprennent qu'en juin 1944. Et la turbine ne sera mise en route que le 19 mars 1946, jour de la fête de Saint Joseph ! Arrêt du fonctionnement de la turbine en 1960.

Hydraulique - Évolution du site

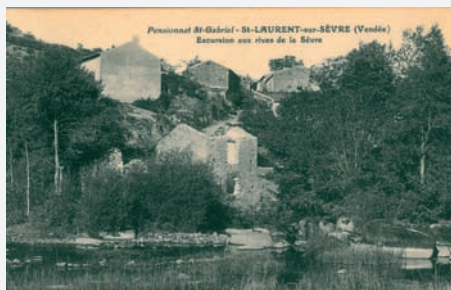
- Altitude : 104,699 m
Longueur du bief 250 m environ
Hauteur moyenne de la chute d'eau : 1,50 m
Chaussée unipolaire, moulin situé sur la rive droite
Vanne motrice de 0,55 m de largeur. L'ancien moulin avait une voie d'eau, 3 roues à aubes planes successives qui pouvaient actionner au total 6 paires de meules (3 à froment, 3 à seigle... comme c'était le cas en 1861).
- Après l'abandon du moulin et sa ruine, un nouveau moulin est reconstruit à partir de 1944.
En 1946, une turbine est installée, ayant les caractéristiques suivantes : « turbine Francis simple, à axe vertical, travaillant à réaction et à aspiration en chambre d'eau ouverte, de forme spiraloïde, montée sur aspirateur coulé en béton.
 - Poids de la turbine, du régulateur et du volant d'inertie : 8,5 tonnes
 - Vitesse normale de rotation de la turbine : 98 t/m
 - La chute d'eau peut atteindre 1,90 mètre. La turbine demande alors 4000 litres à la seconde, et donne environ 50 kilowatts utilisables à l'établissement Saint-Gabriel.

Un alternateur couplé sur la turbine tourne à 1500 t/m et donne du courant triphasé 127-220 v qu'un transformateur élève à 15 000 volts. Au lieu de l'utilisation, le courant est ramené à 127-220. »

(Écho de Saint-Gabriel, n° 196, avril 1946)



Vers 1903.



Vers 1935. Le moulin en ruine.



Vers 1950. Le nouveau moulin pour produire l'électricité.

Tranches de vie, pages d'histoire(s)

En 1716. Testament Du Meunier (Extraits)

Testament De François Moreau meunier au moulin de Charruau, le 16 novembre 1716, après midi, rédigé devant deux témoins : Jean Seguin, voiturier à Charruau et Jean Barbot, meunier à Charruau.

« ...y gisant au lit malade de maladie corporelle, mais par la grâce de Dieu Sain d'Esprit, mémoire et d'entendement, considérant qu'il n'y a rien de sy certain que la mort et rien de sy incertain que l'heure d'icelle... »

- désire être « inhumé dans le cimetièrre de Saint-Laurent-sur-Sayvre »
- lègue : à la fabrique de Saint-Laurent : « six livres chaque an »
à la fabrique de Treize-Vents (sa paroisse) : « neuf livres chaque an pour messes chantées à la Tous saints, à Noël et pendant la semaine de Pasques, pour le repos de mon âme et celles de Henriette Manceau, ma femme, et François Moreau, mon fils, qui m'ont précédé. »
- « donne en pur don à Jean Moreau, mon fils, et à mes autres héritiers, tous les chevaux, cavalles, mulets et mulles que jay et auray lors de mondit décès, ensemble ma courserie et meusnerie en entier... »

Une famille décimée pendant la Guerre de Vendée

Louis Rousselot, meunier à Charruau, né vers 1725, veuf de Marie Réveillère, a été massacré sur le seuil de sa porte, lors d'un passage des armées républicaines à Saint-Laurent. « Les soldats mirent le feu à toutes les maisons. Quand ils furent partis, on retrouva le pauvre vieillard étendu, percé de nombreux coups de sabre et de baïonnette. À côté de lui gisait sa bible. Sans doute que prévoyant sa mort il s'y préparait par la lecture du livre sacré. »
(Chroniques paroissiales de St-Laurent-sur-Sèvre)

Selon la tradition familiale, cinq de ses fils seraient morts pendant cette guerre civile. Il s'agit probablement de Rousselot René Jean, né le 28 février 1766 : disparu ; Rousselot Jean René, né le 16 mars 1768 : disparu ; Rousselot Pierre, né le 2 mars 1770 : † 23.12.1793 à Savenay. Rousselot Marie Joseph, né le 24 mars 1772 : disparu ; Rousselot François Dominique, né le 12 août 1774 : disparu.

L'aîné, Louis Rousselot, né le 24 mars 1762, marié le 24 janvier 1793 à Modeste Pasquereau, puis, en secondes noces, le 24 novembre 1796 à Françoise Louise Blanchard (de retour de la Virée de Galerne après 2 ans d'absence), semble le seul à avoir survécu parmi les garçons.

Moulin de Buchet

Buschet, Bouschet

Première mention connue du site hydraulique : 1394

(Chartrier de Thouars)

Résumé de l'histoire

Du 17^e à la fin du 19^e siècle, tous les actes connus révèlent la présence de cinq principales familles de foulonniers (les Brebion, Grillard, Paillou, Jaunet, Coiffard) travaillant dans le moulin de Buchet. On peut probablement dire que ce site hydraulique a été constamment et entièrement foulonnier. Le dernier foulon a cessé de fonctionner en 1882.

Nom des exploitants du site hydraulique de Buchet

- propriétaires ou fermiers,
patrons ou simples ouvriers -
et indication des dates limites de leur présence
active attestée par des actes



Cadastre. 1839.

Remarquer les deux chaussées s'appuyant sur l'îlot central.

16 ^e siècle	
1567	Aveu de la Baronnie de Mortagne au Duché de Thouars (15 juillet 1567): « <i>Recepte de deniers payables à la feste de Saint Jean : 12 deniers</i> » (mêmes indications aux aveux de 1583, 1650, 1702, 1751)
17 ^e siècle	
1625 1684	« 17 juin 1625, sire René JOUITTEAU, marchand, sieur du moulin de Buschet et y demeurant » (Chartrier de la Barbinière) Laurent BREBION « marchand foulon de drap »
18 ^e siècle	
1724 1737 - 1779 1737 - 1761 1754 - 1780 1767 - 1779	Laurent BREBION, foulon († 28.06.1724 à 47 ans « de mort subite ») Jean BREBION, foulon, propriétaire ♂ Marie LOIZEAU, († 4.01.1768 à 73 ans) Pierre GRILLARD, marchand foulon, propriétaire († en août 1761 à 80 ans) ♂ Marie ROY Jean GRILLARD, foulon, propriétaire, († 20.05.1780 à 70 ans) ♂ (août 1754) Jeanne MOREAU Jacques BREBION, marchand foulon, propriétaire ♂ (1.09.1767) Marie CHAILLOU
19 ^e siècle	
1799 - 1825 1801 1806 - 1838 1820 - 1872 1838 - 1866 1866 - 1872 1841 - 1844 1844 - 1861 1846 1861 - 1882 1870 - 1886 1872 - 1883 1873 1875	Pierre GRILLARD, foulon, propriétaire ♂ Louise MÉTAYER Ils font l'un et l'autre leur testament le 1.02.1825. Louis BAUBRY, foulon et bordier ♂ Jeanne GRILLARD († 6.12.1801) Louis PAILLOU, foulon, propriétaire (n° 94) ♂ Modeste BAUBRY Pierre GRILLARD, foulon, propriétaire (n° 93) (1) ♂ (7.02.1825) Anne CHARRIER (2) ♂ Marie BOURRASSEAU Pierre Marie Augustin JAUNET, foulon, propriétaire († 29.12.1866) ♂ Marie GRILLARD, foulonnière († 18.01.1880 à 72 ans) Jean COIFFARD, foulon, propriétaire ♂ Modeste PAILLOU, foulonnière Pierre GRILLARD (fils, 20 ans), foulon... part probablement ensuite. Louis BUFFARD, foulon, propriétaire (n° 93 - arrêt du foulon en 1882) Il est ensuite indiqué « <i>domestique meunier</i> » à Charruau ou Étourneau. ♂ Marcelle GRILLARD, dévideuse Pierre JAUNET, foulon, journalier, propriétaire ♂ (10.05.1870) Virginie BARREAU, foulonnière Ernestine COIFFARD, foulonnière Louis PAILLOU, né en 1809, foulon, propriétaire (n° 94, arrêt du foulon en 1875)
Le recensement de 1886 n'indique plus de foulonniers à Buchet.	

20^e siècle

1898

Pierre Félix JAUNET, « dragueur » (tireur de sable) ♂ (19.09.1898) Marie Delphine BROSSET
Au 20^e siècle, après peut-être une tentative d'utilisation pour la production électrique, les moulins sont détruits.
Les maisons d'habitation sont transformées en bistrot, puis restaurants.

Hydraulique - Évolution du site

- Altitude : 102,781 m
Longueur du bief : 300 m environ
Hauteur moyenne de la chute d'eau : 1,30 m
Chaussée unipolaire, moulin implanté à cheval sur la rive droite et un petit îlot, avec deux voies d'eau traversant le bâtiment et deux roues à palettes successives dans chacune d'elles

Diverses appellations des foulons au cours du 19^eème siècle (minutes David, Richard, Guillon, Anis)

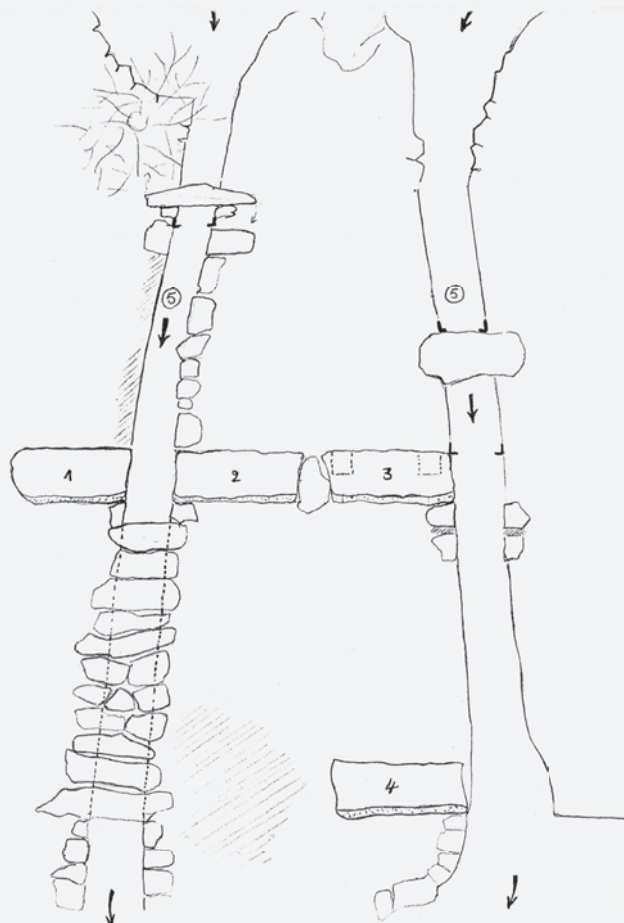
- sur la première voie d'eau :
 - Moulin de Devant (le plus rapproché des maisons)
 - Moulin de Derrière
- sur la seconde voie d'eau
 - Grand Moulin ou Moulin du Grand Tourneau ou Moulin de la Chaussée (?) ou Moulin Neuf (à partir de 1835)
 - Petit Moulin ou Moulin du Petit Tourneau

Des moulins à foulon de Buchet, il ne reste plus que les voies d'eau et la chaussée reconstruite et modifiée en 1996. Avant cette date, on pouvait percevoir les traces d'emplacement de quelques foulons le long des deux voies d'eau. Ces traces ont malheureusement été effacées lors de la reconstruction de la chaussée.

Les travaux de la nouvelle chaussée-déversoir, surmontée d'une passerelle, ont été réalisés de l'automne 1996 au printemps 1997. Inauguration le 14 juin 1997.

Longueur totale de la construction : **82 m**
Longueur du déversoir : **environ 75 m**
Hauteur du déversoir : **2,60 m**
Largeur en pied du déversoir : **5,30 m**
Largeur de la passerelle : **1,40 m**

Coût : 982 000 F TTC



Foulons de Buchet. Traces au sol. Relevés réalisés en août 1990 par J.-L. Boithias et B. Raymond.
1, 2, 3, 4 : pierres plates inclinées, support des mécanismes des foulons.
5 : voies d'eau.

Moulin Antoine

Moulin d'Antoine

Première mention connue du site hydraulique : 1839

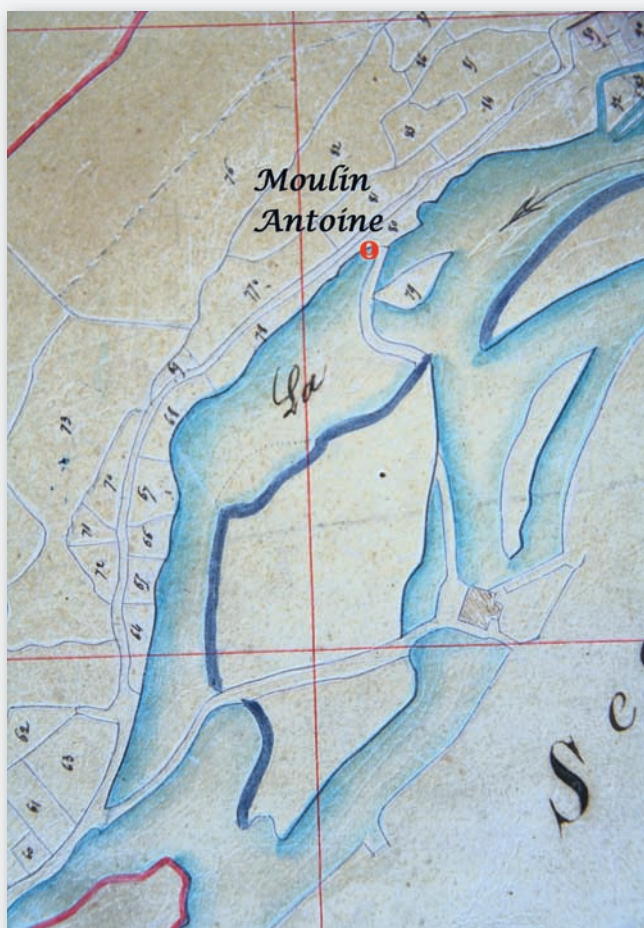
(matrice cadastrale)

Résumé de l'histoire

Très modeste moulin à foulon situé à une centaine de mètres en aval de ceux de Buchet et très probablement exploité par l'un des foulonniers de Buchet. Les matrices cadastrales de 1839 indiquent qu'à cette date le moulin était en ruine et que la pièce (A 79) où il se trouvait correspondait à une pâture.

Le 14 avril 1841, les propriétaires du site Louis et Marin Barreau, meuniers au Domaine, et Pierre Léger, meunier à Étourneau, marié à Jeanne Barreau, vendent à Pierre Jaunet, foulonnier, et Marie Grillard, son épouse, demeurant au moulin de Buchet « l'emplacement d'un ancien moulin à eau nommé le Moulin d'Antoine, sis au-dessus de la chaussée du moulin d'Étourneau, commune de Saint-Laurent ; cession qui comprend l'ancienne chaussée et la chute d'eau perdue qui s'y opère pendant les grandes eaux et les masures et anciens matériaux qui restent de l'ancien moulin sur cette chaussée (...) moyennant 500 F » .

(minute Frédéric Guillon, not.)



Cadastr. 1839.

Hydraulique - Évolution du site

La chaussée de ce moulin faisait partie du système hydraulique du moulin d'Étourneau, particulièrement complexe. En effet, les deux rives et trois îlots d'inégale superficie sont reliés par cet ensemble de chaussées.

En 1839, le moulin Antoine, en ruine, était situé sur berge, rive droite (A 78/80). Il fonctionnait à « eau perdue », c'est-à-dire seulement en période de hautes eaux, la force hydraulique principale étant réservée au moulin d'Étourneau, implanté sur un îlot proche de la rive gauche.

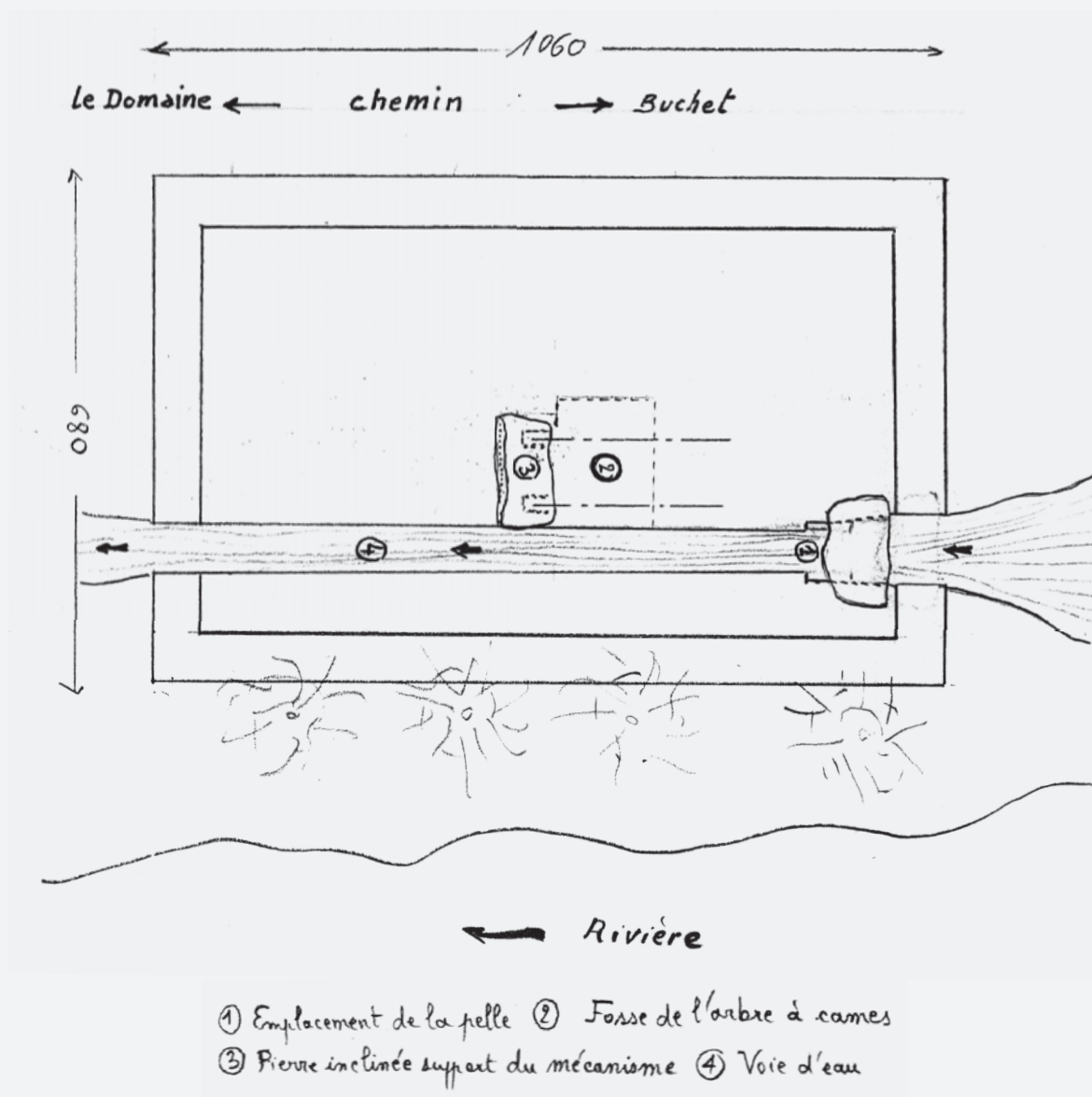
On peut sans doute considérer que cet ensemble complexe de portions de chaussée constitue une chaussée bipolaire, la première sur le cours de la Sèvre qui en connaît beaucoup d'autres (surtout de Boussay à Gorges).

En 1862, il semble qu'un nouveau moulin ait été implanté, probablement par le foulonnier de Buchet Pierre Jaunet, sur l'îlot (A 79) proche de la rive droite et que cela ait alors nécessité la création d'une autre branche de la chaussée, légèrement en amont (disparue lors des travaux de 1989).

Abandon définitif avant 1882.

Malgré la reconstruction, en 1989, de chaussées en béton desservant le moulin d'Étourneau, qui a profondément bouleversé le lit de la rivière et nuit à la magie du lieu, l'emplacement du Moulin Antoine initial reste encore repérable :

- la voie d'eau,
- la fosse dans laquelle tournait l'arbre à cames qui actionnait les maillets du foulon (malencontreusement encombré depuis quelques années d'une grosse roche),
- la grosse pierre plate de la largeur de la fosse, avec deux entailles visibles, servant de support aux gros « traits » en bois qui supportaient la lourde armature du métier à fouler.



Traces et reconstitution. Relevés réalisés en août 1990 par J.-L. Boithias et B. Raymond.

Moulin d'Étourneau

moulin de Lestourneau
moulin d'Estourneau - moulin de Tourneau

Première mention connue du site hydraulique : 1394

(Chartrier de Thouars)

Résumé de l'histoire

Ce modeste édifice est resté depuis son origine un moulin à grain. Sous l'Ancien Régime, et même au-delà, c'était un moulin banal (ou vérolier) : les fermiers dépendant du château de la Barbinière avaient obligation d'y « *faire moudre au moins la moitié de leur grain* ». De la seconde moitié du 18^e siècle jusqu'à son abandon vers 1895, ce moulin fut exploité par plusieurs générations de la même famille : les Léger.



Cadastr. 1839. Remarquer le système complexe des trois chaussées-déversoirs ; et, à l'aval, la passerelle prolongée par la chaussée muletière.

Précisons qu'avant d'être la propriété des Seigneurs de la Barbinière, ce moulin dépendait directement des seigneurs de Mortagne, comme en témoigne un superbe document sur vélin, signé Pierre II de Brézé, seigneur de la Varenne, de Brissac, baron d'Anet (...) et partageant avec Jean de la Haye la souveraineté de Mortagne : « *confesse avoir baillé et affermé à Bertrand Glahet, seigneur de la Barbinière, le moulin d'Estourneau entre les moulins des Domaines et ceux de Buschet, la rivière de Sayvre entre deux, à ferme perpétuelle, moyennant 2 setiers de seigle de rente et deux poules payables chaque année, le blé à la feste du mois d'aoust et les poules à la feste de la Noël. Donné à Mortagne le 24 juillet 1435* ». (document provenant sans doute du tome « disparu » du Chartrier de la Barbinière)

Le moulin fut la propriété directe du château de la Barbinière après 1650 et le restera jusqu'au 1^{er} janvier 1985, date à laquelle il devint propriété communale.



En 2008.

Nom des exploitants du site hydraulique d'Étourneau
- propriétaires ou fermiers, patrons ou simples ouvriers -
et indication des dates limites de leur présence active attestée par des actes

16 ^e siècle	
1583...	Aveu de la Baronnie de Mortagne au Duché de Thouars du 24 mai 1583 Redevances féodales « <i>recepte de seigle à la my aoust ; le moulin d'Étourneau baillé à Bertrand Glahet : 2 septiers recepte de chapons d'entre la Seypvre et la mer à Nouel ; le moulin d'Étourneau : 2 gélines recepte de blé de la tierce partye de la recepte générale de la Baronne de Mortagne ; le moulin d'Étourneau : 1 septier 6 boisseaux.</i> » À l'aveu de 1751, seule est mentionnée « <i>la recepte de seigle à la myaoust : 1 septier 10 boisseaux</i> ». Et à celui de 1785 : « <i>Sur le moulin de Tourneau à Duvaux de Chavagne la rente féale et foncière de vingt boisseaux un tiers de bled seigle et deux poules gélines</i> ».
17 ^e siècle	
1620 1681	Mathurin SEGUIN, au moulin d'Étourneau François COUSTEAU, au moulin d'Étourneau ♂ Renée BLANCHARD
18 ^e siècle	
1702 1720 - 1749 1751 - 1759 1760 - 1767 1767- 1769 1777 - 1793 1783 1797	MOREAU, meunier à Étourneau (propriétaire à Milvin) Léonor MOREAU, meunier († 20.10.1749 à 52 ans) Mathurin CHAUVEAU, meunier ♂ Renée GARNAUD Mathurin CHAILLOU, meunier († 13.06.1778 à 67 ans) ♂ (1735) Jeanne BUREAU. En 1767, Mathurin CHAILLOU est meunier à Milvin. Jacques BREBION, meunier ♂ (1.09 1767) Marie CHAILLOU En janvier 1773, Jacques BREBION est foulon au Domaine, puis en janvier 1776 foulon à Buchet, où il est né. Pierre Louis LÉGER, dit « Beaulieu » [originaire de Beaulieu-sous-La Roche où le nom de famille s'écrit GEAY] ♂ Modeste CHAUVEAU. Pierre Louis LÉGER, Modeste CHAUVEAU et leurs deux filles aînées, Charlotte et Marie Modeste, sont morts lors de la « virée de Galerne » de l'Armée Vendéenne. Julien DEVAUD, domestique meunier († 27.12.1783 à 45 ans) Louis LOIZEAU, domestique meunier
19 ^e siècle	
1804 - 1812 1804 - 1855 1804 - 1835 1836 - 1877 1841 1856 1872 1872 1877 - 1883 1881 - 1891 1881 1891	Rose LÉGER. Modeste Marianne LÉGER. Pierre Mathurin LÉGER. Louis Clément LÉGER Les enfants LÉGER, rescapés de la « <i>virée de Galerne</i> », obtiennent le bail à ferme du moulin pour 9 ans (le 29.08.1804 - 350 F de fermage). À la fin de ce bail, seuls Pierre et Louis continueront à exploiter le moulin. Pierre Mathurin LÉGER (12.12.1783 - 5.05.1866), meunier ♂ (26.11.1806) Jeanne BARREAU En 1855, Pierre LÉGER habite le bourg. Louis Clément LÉGER (28.11.1788 - 1868), meunier ♂ (8.06.1814) Pélagie Charlotte BÉRAUD († 1860) En 1836, Louis LÉGER est meunier à la Garde (Saint-Hilaire-de-Mortagne) Louis Marie LÉGER (6.02.1811 - 13.03.1877), meunier ♂ Jeanne DEBILLOT Pierre PERDRIAU, domestique meunier Auguste BOURY, domestique meunier Jean MAUDET, domestique meunier François BROSSET, domestique meunier Louis Laurent LÉGER (15.07.1855 - 1.07.1934), meunier ♂ (26.06.1883) Élixa CAILLETON Louis Laurent LÉGER devient meunier, propriétaire à Milvin, en 1883, et maire de Saint-Laurent de 1904 à 1933. Marin Victor Ferdinand BARREAU, meunier ♂ Augustine Henriette LÉGER, sœur de Louis (née le 21.01.1851) Louis SOULARD, domestique meunier Alexandre COUSSEAU, domestique meunier Arrêt du moulin entre 1891 et 1895. En 1896, plus personne n'habite à Étourneau.

Hydraulique - Évolution du site

- Altitude : 101,756 m
Longueur du bief : 200 m
Hauteur moyenne de la chute d'eau : 1,20 m
Chaussée bipolaire (voir Moulin Antoine) très complexe : trois portions de chaussée-déversoir
relie aux berges trois îlots de la Sèvre d'inégale superficie. Le moulin lui-même est
situé sur un petit îlot relié à la rive gauche par une passerelle. Celle-ci est prolongée par une
chaussée muletière qui rejoint de biais la rive droite à l'aval du Moulin Antoine, non loin de la
confluence de l'Ouin avec la Sèvre, après avoir traversé l'Île aux Moutons.
1 voie d'eau, 2 roues à palettes successives, 3 paires de meules (2 à seigle, 1 à froment)

Avant son arrêt définitif, le moulin avait subi une modification importante de son système hydraulique : dans la voie d'eau, il n'y avait plus qu'une seule roue impulsant le mouvement grâce aux rouets de fosse et rouet de volée à un arbre de couche, lui-même relié aux trois meules tournantes.

La municipalité de Saint-Laurent, devenue propriétaire du moulin, a fait reconstruire une roue en 1987 (montée au moulin les 19 et 20 novembre 1987) par les Établissements Croix - La Cornuaille près Candé (49). Devis : 62 000 F.

Caractéristiques de la roue : diamètre 3,96 m
largeur : 0,72 m
coyaux : 24 de 1,30 m x 250 mm x 70 mm
pales : 24 de 0,90 m

Réutilisation de l'axe métallique de l'ancienne roue.

Tranches de vie, pages d'histoire(s)

Un bail à ferme du moulin d'Étourneau en 1752 (extraits)

Bail de 7 ans, consenti par Jean Baptiste François Du Vau de Chavagne, seigneur de la Barbinière, à Mathurin Chauveau et Renée Garnaud, sa femme :

« *Le présent bail à ferme ainsi fait pour moyennant et a la charge par les dits Chauveau et Garnaud sa femme preneurs solidairement (...) d'en bailler et payer par chascun an pendant le cours du present bail au dit seigneur de la Barbinière la somme de cent vingt livres a deux termes et par moitié de notre dame de myaoust et chandeleur qui fera à chascun d'yceux soixante livres (...)*

Plus payeront aussi par chascun an cinq livres de boeure net a la saint Michel, deux poulets a la pentecoste, deux chapons a noel, cinquante anguilles a la toussaint, un gasteau d'un boisseau de fleur de froment aux roys et dont les premiers paiements commenceront des les premiers termes a eschoir immédiatement la ditte feste de saint george prochaine (...) »

Parmi les autres indications, le bail apprécie avec beaucoup de détails (« *tout neuf - bon estat - en estat de servir - tout uzé* ») la qualité de chacun des trois « *moulins* », et de tous les éléments qui les constituent : arbres, roues, rouets, « *bancs moulliés, carryes et carriages* », et surtout « *moulanges de larmenaud* »... [À cette époque, beaucoup de pierres meulières des moulins de la région provenaient de l'Hermenault, commune du sud-est de la Vendée.] (archives privées)

Le 23 janvier 1789, sépulture de Perrine DEVAUD, 38 ans

« *...noyée hier sur les 9 heures dans la rivière de Sèvre en passant la chaussée du moulin d'Étourneau. Inhumée au cimetière de cette paroisse avec la permission de M. de Boutiller de Saint André, sénéchal de Mortagne, par nous Michaud, doyen de Saint-Laurent* »... en présence de François Gaudin son mari et de Jean et Louis Gaudin ses beaux-frères (registres paroissiaux de Saint-Laurent)

Sur la tragique Virée de Galerne du meunier Pierre LÉGER de sa femme et de leurs enfants pendant les guerres qui ensanglantèrent la Vendée en 1793-94, voir Bernard Raymond et Noël Roul, Histoire de Saint-Laurent-sur-Sèvre, libr. Raimbault, 1987, pp. 99 à 114.



Le Moulin d'Étourneau et les peintres



Albert Baume ▲



Hideko Roy ▲

▼ Louis Chéné



Ar Roué ▲

▼ Marc Lejeune



Moulin de Barbin

Première mention connue du site hydraulique : 1650 (aveu)

Résumé de l'histoire

Les moulins de Barbin semblent avoir été constamment et uniquement foulonniers, du moins depuis le début du 17^e siècle. Le foulage et l'apprêt du drap (tissu de laine ainsi dégraissé et feutré...) était d'ailleurs l'activité essentielle des habitants du village. Ils travaillaient à façon : ou bien ils allaient chez les tisserands chercher leurs pièces de drap « *en toile* », ou bien ces derniers les apportaient au moulin afin qu'elles reçoivent les apprêts nécessaires pour la vente. Ils pouvaient ainsi se payer, du moins en partie, en prélevant une part convenue du produit foulé. Cela a pu donner lieu à certains abus (voir suite). Le secteur d'activité des foulonniers de Barbin semblent plutôt avoir été du côté de l'Anjou (région de Vihiers).

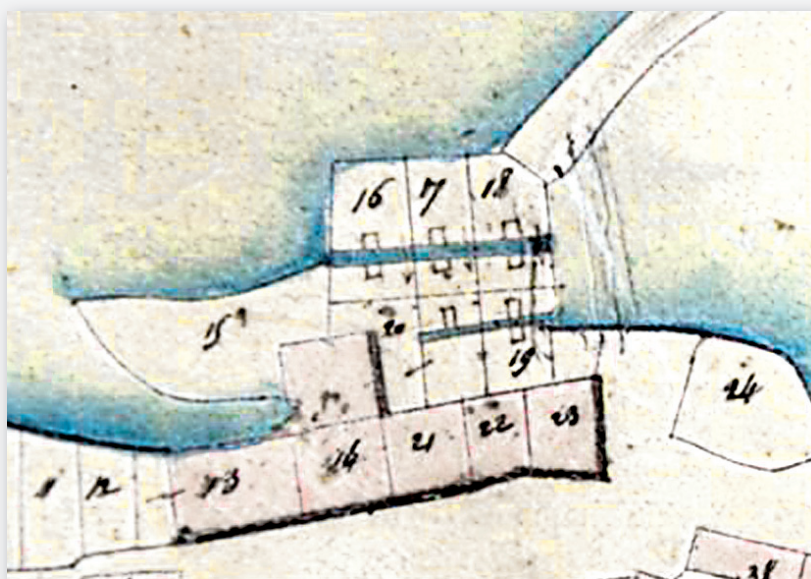


Site foulonnier de Barbin. Cadastre 1839.

Les principales familles de foulonniers à Barbin furent :

- du 17^e au 19^e siècle : les Charbonneau (Cherbonneau) et les Blanchard
- du 18^e au 19^e siècle : les Pelletreau
- au 19^e siècle : les Coutant, Landreau, Herbé, Jeanneau.

Ces foulonniers, ayant souvent des liens de parenté, faisaient usage des moulins selon un système complexe de copropriété et parfois de cofermage.



Détail qui montre l'implantation des piles à fouler le drap.

Nom des exploitants du site hydraulique de Barbin
 - propriétaires ou fermiers, patrons ou simples ouvriers -
 et indication des dates limites de leur présence active attestée par des actes

17^e siècle	
1650	Aveu de la Baronnie de Mortagne au Duché de Thouars du 15 mars 1650 : « devoirs censifs et féodaux... Sur les moulins, maisons, champs et poullies de Barbin appartenant aux FORTIN, JOUITTEAU, GOUIN et CHERBONNEAU, de cens 4 sols en deux termes Saint Jean et Noël ».
1650 - 1667	Jacques JOUITTEAU, foulon, propriétaire
1650 - 1675	Pierre CHARBONNEAU, foulon, propriétaire
1667 - 1668	Jacques BLANCHARD, foulon, propriétaire ♂ Marie CHARRIER
1667	Louis BLANCHARD, foulon, propriétaire
1667	Louis CHARBONNEAU, foulon, propriétaire
1675 - 1681	René CHARBONNEAU, foulon, propriétaire ♂ Renée GUERRY
1688	Pierre BLANCHARD, foulon, propriétaire ♂ (2.08.1688) Marie GARNAUD
18^e siècle	
1719 - 1761	Louis CHARBONNEAU, foulon, propriétaire, († 30.09.1761 à 67 ans) ♂ Françoise CHARRIER
1719	Jacques BLANCHARD, foulon, propriétaire
1719	Charles BECQUET, foulon
1719	René CHARBONNEAU, foulon, propriétaire
1737 - 1752	Louis MARCHAND, marchand foulon, propriétaire († 5.05.1752)
1737 - 1754	François BARBOT, marchand foulon ♂ Marie BOISSEAU
v. 1740	Pierre CHARBONNEAU, foulon ♂ Jeanne BOISSEAU
1754 - 1763	Pierre BLANCHARD, marchand foulon, propriétaire († 19.05.1763 à 64 ans) ♂ Mathurine LOIZEAU
1754 - 1761	Louis BLANCHARD, marchand foulon, propriétaire († 1761) ♂ (20.08.1754) Marie Pélagie BARBOT
1759 - 1783	Pierre BLANCHARD, marchand foulon, propriétaire († 11.09.1778 à 52 ans) ♂ (19.02.1759) Jeanne CHARBONNEAU
1760 - 1777	Jacques CHARBONNEAU, foulon, propriétaire († 20.02.1777 à 77 ans) ♂ Jeanne BUREAU († .06.1763)
1760 - 1827	Jacques CHARBONNEAU, foulon, propriétaire († 19.05.1827 à 77 ans) ♂ (18.02.1760) Marianne BLANCHARD († 1793 à la prison du Mans lors de la « Virée de Galerne »)
1770 - 1793	Louis PELLETREAU, foulon, propriétaire, « décédé à la suite des rebelles de la Vendée » ♂ Marie Anne BLANCHARD
1777	Louis BLANCHARD, foulon ♂ Marie ROUSSEAU
1782 - 1791	Pierre Sébastien BARBOT, foulon ♂ (27.11.1782) Marie Modeste BLANCHARD
1784 - 1798	De 1807 à 1824, Pierre BARBOT est indiqué dans les registres d'état civil comme étant meunier à Plassard. Mathurin BAUDRY, marchand foulon, indiqué journalier en 1798 (1) ♂ Marie Anne CHARBONNEAU († 25.03.1784 à 45 ans) (2) ♂ Jeanne LALEU
19^e siècle	
1797 - 1814	Louis CHARBONNEAU, foulon, propriétaire († 27.11.1814 à 34 ans) ♂ Thérèse FERCHAUD († 25.04.1834)
1799 - 1834	François COUTAND, foulon, propriétaire ♂ Marie Anne PELLETREAU († 2.08.1823 à 54 ans)
1806 - 1815	Pierre Jacques PELLETREAU, foulon, propriétaire ♂ (1.12.1813) Louise BARBOT
1824 - 1834	Benjamin Honoré COUTANT, foulon, propriétaire ♂ Marie Rose Modeste FRÉMONDIÈRE
1824 - 1874	Louis Marie CHARBONNEAU (2.02.1800 - 3.11.1877), foulon, propriétaire ♂ (12.07.1824) Dorothee Julie BARBOT
1825 - 1841	Jacques LANDREAU, foulon, propriétaire... habite encore Barbin en 1850 en tant qu'ancien foulon. ♂ Marie Anne BLANCHARD
1834 - 1848	Louis Benjamin HERBÉ (HERBET, HERBERT) (6.01.1809 - 12.05.1848), foulon, propriétaire ♂ (4.05.1831) Marie Jeanne FONTENEAU. Le couple était antérieurement à Buchet.
1841	Victor BOISSEAU, ouvrier foulon
1850 - 1880	Pierre JEANNEAU, foulon et tisserand, propriétaire. (1) ♂ Marie CHARBONNEAU (2) ♂ Christine GUIGNARD Pierre JEANNEAU était probablement un modeste tisserand qui apprêtait lui-même les tissus de laine qu'il fabriquait. Dernière activité mentionnée du site hydraulique : tissage.
1866 - 1873	Louis Théodore YVON, filateur à la Sandrosière (La Verrie) acquiert, le 17 mai 1866, 2 moulins à fouler, la moitié d'un troisième et une maison. Il avait peut-être l'intention d'y établir un tissage... Le 15 janvier 1873, il revend ses biens à Pierre JEANNEAU.
Abandon des moulins à fouler vers 1880.	
20^e siècle	
	Au début du 20 ^e siècle, Francis TILLEAU, entrepreneur à Mortagne, tailleur de pierre et propriétaire d'une carrière, rachète le moulin, la chaussée et les maisons pour en faire une résidence de pêche.

Hydraulique - Évolution du site

- Altitude : 98,673 m
Longueur du bief : 500 m
Hauteur de chute en eau moyenne : 2 m
Moulins situés en rive gauche, chaussée unipolaire

Le site hydraulique de Barbin présente cette originalité d'avoir, à moins d'une centaine de mètres de distance, deux chaussées successives orientées vers les rives opposées. Ceci peut laisser supposer que le site d'exploitation ait pu changer de rive, ou qu'à une période ancienne il y eut une exploitation simultanée sur les deux rives. Cependant, aucun document connu ne vient clairement confirmer l'une ou l'autre des hypothèses. Du moins, les deux chaussées servaient-elles encore de pêcheurie jusqu'au début du 20^e siècle pour les propriétaires, alors que l'activité de foulage avait cessé depuis une vingtaine d'années.

À Barbin, il y avait : 2 voies d'eau (désignées souvent par le terme « auvent »)
5 roues hydrauliques à palettes
5 piles à foules, chacune actionnée par une roue hydraulique.

Appellation des « moulins » ou piles à fouler (indications : plan et matrices cadastrales, 1839)

- Sur le « petit auvent », proche de la rive
D1/19 Moulin de la Tondoire, ou Grand Moulin
D1/20 Moulin de Derrière
N.B. : La roue de ce moulin actionnait également une « mécanique à carder »
- Sur le « grand auvent », proche du déversoir
D1/18 Moulin de Devant, ou Moulin du Portage
D1/17 Moulin du saut du milieu, ou Petit Moulin
D1/16 Moulin de Derrière

Ainsi, en 1839, le n°16 appartenait à la famille CHARBONNEAU, le 17 à Louis HERBÉ, le 18 à Louis CHARBONNEAU, le 19 à Jacques LANDREAU, le 20 à la famille CHARBONNEAU. (matrices cadastrales)

...Un étonnant aménagement de la chaussée de Barbin

On peut être surpris de la présence inhabituelle de ces pierres qui se dressent à intervalle régulier au milieu de la chaussée - et s'interroger sur leur ancienneté.

C'est en 1901 que cette transformation de la chaussée fut réalisée par Francis Tilleau, tailleur de pierre, entrepreneur de Mortagne, qui voulait avoir un accès sans détour inutile à sa résidence de pêche, qu'il venait d'acquérir.



1906

Barbin



1988

Le 11 décembre 1900, il fait la demande en préfecture d'être autorisé à construire une passerelle sur la chaussée de Barbin : « *La passerelle dont il s'agit serait constituée de deux manières différentes : par une surélévation de la dite chaussée de 24 m 30 de longueur qui partirait de la rive droite de la rivière et dans laquelle seraient ménagés 6 dégagements de 0,50 /0,90 pour l'écoulement des eaux ; ensuite par des madriers de 0,23/0,08 accolés 2 à 2 et reposant à leur extrémité sur 9 petites piles en pierres brutes de 0,33 m d'épaisseur en moyenne. La longueur totale serait ainsi de 74 m 40.* »

Rapport favorable de l'ingénieur ordinaire le 7 janvier 1901 et autorisation préfectorale deux jours après. (ADV, S supplément. Dossier Pont et Chaussée 640)

Tranches de vie, pages d'histoire(s)

En 1667, des foulonniers de Barbin menacés d'excommunication pour fraude

Extrait du procès verbal de visite de l'Évêque de La Rochelle au doyenné de Saint-Laurent-sur-Sèvre :

« *Henry de Laval par la grâce de Dieu et du St Siège apostolique évêque de la Rochelle scavoir faisons qu'advenant le jeudy dixneuvième may an susdit 1667, sur les deux heures de relevée estant audit lieu de St Laurent et en quoy ne s'est trouvé autres plaintes sinon que ledit Moriceau doyen ensemble plusieurs desdits habitants nous ont dit qu'il est de notoriété publique que Jacques Jouiteau, Jacques et Louis Blanchard et Louis Charbonneau et leurs parsonniers foulons de draps au moulin de Barbin en cette paroisse abusent de leur meitier et vocation, en ce que contre la teneur des ordonnances, mesme contre la coustume de cette province, ils tirent des piesses de draps au tour, et ce pour faire revenir les piesses d'étoffe a pareil nombre d'aulnes qu'ils les ont reçus après en avoir osté comme ils font quelques fois deux, quelques fois trois aulnes selon la grandeur des dites piesses, ce qui est un larcin et vol public dont les susnommés ont esté plusieurs fois advertis, et blasmé, sans qu'ils s'en soient jusques aprésent voulu corriger.*

Sur quoy et ouy lesdits Charbonneau et Blanchard par leurs bouches, ensemble lesdits Moriceau doyen curé et habitants avons fait deffense auxdit Jouiteau Charbonneau et Blanchard d'user de telles voyes a ladvenir, et iceux exhorté de rendre et restituer ce qu'ils ont mal pris sous peine des censures ecclésiastiques, et vaudront ces présentes de première monition, et en cas de continuation seront admonestés une seconde et troisième fois par ledit Moriceau doyen curé en présence de tesmoings dignes de foy pour en suite estre contre eux procédé par excommunication. »

(archives paroissiales de Saint-Laurent-sur-Sèvre)

En quoi consistait exactement la fraude en question, sachant qu'à l'époque une aune (« aulne ») était une unité de mesure équivalant aujourd'hui à 1,18 m ?

Au foulage, comme la pièce de tissu gagnait en épaisseur et homogénéité, elle perdait par le fait même en longueur et largeur. Ainsi, par hypothèse, si une pièce de tissu sortant du métier à tisser avait un peu plus de 50 m de long et un peu plus de 0,80 m de largeur, elle ne faisait plus, après foulage et séchage à la polie, que 45 m de long (perte de 5 à 6 m) et 0,65 m de large (perte de 15 à 18 cm).

Les fabricants de tissu avaient l'obligation de respecter des normes réglementaires de dimension et qualité pour obtenir l'autorisation de commercialisation au Bureau des Marques (le plus proche de Barbin étant celui de La Tessoualle). Ils devaient donc tisser leurs pièces en tenant compte de ces données de rétrécissement avant de les porter au foulonnier.

Cependant, si le foulonnier fraudeur prélevait pour son profit ou son usage propre une coupe de 2 aunes, c'est-à-dire 2,36 m, il fallait, pour retrouver les 45 m de longueur réglementaire de la pièce, et bernier ainsi le fabricant, tirer celle-ci au tour (probablement après réhumidification) et fixer cette longueur retrouvée par un nouveau séchage à la polie.

Mais alors, le client avait intérêt à laver la coupe de tissu achetée avant d'y tailler un vêtement (veste, pantalon, robe, jupe...), pour ne pas s'apercevoir trop tard que le tissu n'avait plus tout à fait les dimensions pour lesquelles il l'avait payé ! Les soupçons de fraude devaient, bien sûr, remonter jusqu'au foulonnier.

L'usage du tour en question était interdit par les ordonnances royales successives réglementant la profession de foulonnier, ce qui peut signifier que ce type de fraude était bien loin d'être exceptionnel.

Principales sources utilisées :

Archives nationales

AN 1AP 1231 à 1237 - Chartrier de Thouars
AN F14 6308

Archives départementales de Vendée

AD 85 1 JIG - Chartrier de la Barbinière (seul l'un des deux tomes a été conservé)
AD 85 S 554, 556, 560, 1270
AD 85 S supplément (non coté) : dossiers Ponts et Chaussées et quelques références en série M, P, Q
AD 85 archives numérisées

Archives communales de Saint-Laurent-sur-Sèvre et de Treize-Vents

registres paroissiaux
registres d'état civil
cadastrés de 1839 et matrices cadastrales
registres de recensements

Minutes des notaires de Saint-Laurent-sur-Sèvre (Anis, David, Richard, Guillon, Mercier, Puybaraud...) et pour quelques actes de notaires de Mortagne, La Verrie, Les Épesses, Mauléon, Cholet

Archives paroissiales de Saint-Laurent-sur-Sèvre

Archives de la Sagesse, pour le Moulin de la Sagesse et le Moulin à Papier

Archives de Saint-Gabriel (à Rome), pour les moulins de Chaussac, Milvin et Charruau

Archives privées

Remerciements à Claude Roy, Sœur Anne-Marie Le Port, Frère Bernard Guesdon, Monique Drapeau (Bureau), Michelle Guillet, Jean-Pierre Bregeon et à tous ceux qui ont pu contribuer à l'apport de quelques sources de connaissances ou de documents iconographiques.

Remerciements également à l'Association de la Sèvre Nantaise et ses Affluents (et en particulier à Claudine Borrel) qui intègre de telles recherches dans une enquête globale, à la fois historique et technique, des 141 sites hydrauliques de la Sèvre Nantaise.

Remerciements enfin à la Municipalité de Saint-Laurent qui édite ce dixième numéro de « Au fil du temps » et à Odile Raymond pour la saisie du texte et la relecture.



Début 1888. L'une des photos les plus anciennes de Saint-Laurent.
La Sèvre, la chaussée du Prieuré, le laavoir, la fuie (reflet dans l'eau), l'ancienne église romane (détruite fin 1889).

au fil **du temps**

Recherche, rédaction et relecture : Bernard RAYMOND

Photographies : selon indications précisées

Couverture : Alexandre Cabanetos 06 22 99 04 24

Conception et réalisation graphique : ICI Farré Cholet 02 41 46 12 55



Imprimé sur papier 100% recyclé.



SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE

SITUATION DES MOULINS



Source : Plan cadastral Informatisé 2006 (c) - Droits d'Etat Réservés - Service SIG
Mai 2007, Communauté de Communes du Canton de Mortagne-sur-Sèvre